ZWAHLEN&MAYR SA

RAPPORT ANNUEL 2021

Zwahlen & Mayr Constructions Métalliques

Avec sa capacité annuelle de production de 4'000 tonnes, Zwahlen & Mayr compte parmi les plus importants charpentiers métalliques de Suisse. Son outil de production particulièrement performant lui permet de fabriquer des éléments de près de 70 tonnes et de plus de 40 mètres de longueur.

Bien que spécialisée dans les ouvrages importants de fort tonnage (ponts routiers et ferroviaires, stades), Zwahlen & Mayr peut également réaliser pour ses clients des passerelles piétonnes, des halles industrielles ou des ouvrages spéciaux de tous types.

Zwahlen & Mayr Tubes Inox

Depuis 1980, Zwahlen & Mayr produit à Aigle des tubes en acier inoxydable et alliage de nickel, destinés aux échangeurs de chaleur de l'industrie chimique, alimentaire, pétrochimique et pour les centrales électriques ; fabriqués par profilage et soudage, ces tubes répondent à des exigences élevées d'étanchéité et de fiabilité.

Dès 1990, Zwahlen & Mayr s'est aussi spécialisé dans la fabrication de tubes étirés de haute précision utilisés dans l'industrie automobile, pharmaceutique, pneumatique et les instruments de mesures.

Zwahlen & Mayr est devenu leader dans son domaine et exporte une part importante de sa production dans le monde entier.

Sommaire

Ordre du jour de l'assemblée générale 6

Comptes consolidés

Rapport du Conseil d'Administration 9
Compte de résultat consolidé 14
Bilan consolidé 15
Variation des fonds propres consolidés 17
Tableau des flux de trésorerie consolidés 18
Notes aux états financiers consolidés 19
Rapport du réviseur des comptes consolidés 37

Gouvernance d'entreprise

Structure du groupe et actionnariat 42
Structure du capital 42
Conseil d'Administration 44
Direction 47
Rémunération, participation et prêts 48
Droits de participation des actionnaires 49
Prises de contrôle et mesures de défense 50
Organe de révision 50
Politique d'information 51

Rapport de rémunération

Rapport de rémunération 52
Rapport de l'organe de révision 55

Comptes statutaires

Bilan 56
Compte de résultat 58
Notes aux états financiers statutaires et proposition de répartition du bénéfice disponible 59
Rapport de l'organe de révision 62

Assemblée Générale ordinaire

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués l'assemble générale ordinaire le jeudi 28 avril 2022 à 17.00 h à la cantine de l'usine, Route Industrielle 18, 1860 Aigle. (Liste des présences dès 16.30 h)

Ordre du jour de l'assemblée générale avec proposition du Conseil d'Administration

1. **Commentaires du rapport annuel, des comptes statutaires et des comptes consolidés de l'exercice 2021**

2. **Rapports de l'organe de révision**

3. **Décisions relatives à :**

   a. Approbation du rapport annuel de l'exercice 2021
   Proposition : Approbation

   b. Approbation des comptes consolidés et statutaires de l'exercice 2021
   Proposition : Approbation

   c. Emploi du bénéfice au bilan

   Proposition :

Report de résultat de l'exercice précédent	CHF	9'362'568
Résultat de l'exercice 2021	CHF	740'048
Bénéfice à disposition de l'Assemblée générale	CHF	10'102'616
Report à nouveau	**CHF**	**10'102'616**

   d. Décharge aux membres du Conseil d'Administration

   e. Proposition : Décharge à tous les membres

4. **Elections**

   a. Conseil d'Administration et Président du Conseil d'Administration

   a1 Réélection de M. Yves Bosson pour une année et son réélection comme Président du Conseil d'administration au cours du même vote

   a2 Réélection de M. Francesco Punzo pour une année et son réélection comme Administrateur délégué au cours du même vote

   a3 Réélection de M. Roberto Raggiotto pour une année

   b. Comité de rémunération

   b1 Réélection de M. Roberto Raggiotto

   b2 Réélection de M. Francesco Punzo

   c. Organe de révision des comptes consolidés et statutaires :

   Le Conseil d'Administration propose l'attribution du mandat à la Fiduciaire Mazars à Lausanne pour l'exercice 2022

d. Représentant indépendant

Le Conseil d'Administration propose de réélire M. Laurent Nicod, notaire-avocat, Etude Nicod SA, Avenue du Théâtre 2 à Monthey en qualité de représentant indépendant de Zwahlen & Mayr SA pour un mandat d'une année qui s'achèvera à la fin de l'assemblée générale ordinaire suivante.

5. Vote sur la rémunération en 2023 du Conseil d'Administration et de la Direction Générale.

a1 Vote sur les rémunérations des membres du Conseil d'Administration

a2 Vote sur les rémunérations de la Direction Générale

6. Divers et propositions individuelles

Comme indiqué au chapitre Gouvernance d'entreprise, pages 48 et 49, chiffre 6.4 du rapport annuel 2020, toute demande d'inscription d'un objet à l'ordre du jour de l'assemblée générale 2022 devait nous parvenir au plus tard le 28 février 2022, de manière que les délais légaux de publication de la présente convocation puissent être respectés.

Aucune proposition ne nous est parvenue dans le délai indiqué.

Informations :

Le rapport annuel, les comptes consolidés et le rapport de l'organe de révision et des comptes consolidés sont à la disposition des actionnaires durant le délai légal au siège de la société.

Un actionnaire de Zwahlen & Mayr SA ne peut être représenté à l'assemblée générale que par son représentant légal, par un autre actionnaire jouissant du droit de vote ou par le représentant indépendant (M. Laurent Nicod, notaire-avocat, Etude Nicod SA, Avenue du Théâtre 2, CP 1222, 1870 Monthey). Les procurations en faveur d'un membre d'un organe de la société ou d'un établissement dépositaire des titres au sens de l'Art 689 C et 689 D du CO sont interdites.

Un système de vote électronique pour l'Assemblée générale 2022 est disponible.

Les actionnaires qui souhaitent l'utiliser sont priés de s'adresser au service financier de la société ou auprès du représentant indépendant.

Le Conseil d'Administration

Aigle, le 5 avril 2022

Analyse générale conjoncturelle

L'année 2021 aura été à nouveau et globalement marquée par les événements et les contraintes liés à l'évolution de la pandémie de la COVID-19. Même si les mesures pour lutter contre la pandémie ont été contraignantes, elles ont été moins sévères que celles imposées au début de la pandémie en 2020 et ont permis de maintenir une activité économique et industrielle avec une croissance plus ou moins marquée en Chine et aux Etats-Unis par rapport à la zone euro qui est restée un peu en retrait durant le 1er semestre 2021. Les effets négatifs de cette reprise, avec des pénuries de biens intermédiaires, des coûts de transports en forte augmentation et des prix des matières en constante hausse, se sont renforcés et ont freiné l'essor de l'économie mondiale tout au long du 2ème semestre 2021 alors que les carnets de commandes de nombreux secteurs et entreprises étaient bien fournis. Corollaire de cette situation, renforcée par une forte augmentation de l'énergie, l'inflation est repartie à la hausse et la production industrielle a baissé dans de nombreuses zones économiques. Dans certains pays, notamment en Chine, les mesures pour lutter contre la pandémie ont eu pour conséquence un ralentissement de certains secteurs économiques, notamment dans les services et le secteur des transports maritime, entraînant ainsi des problèmes d'approvisionnement et une détérioration importante des délais de livraison de certains composants essentiels pour divers secteurs industriels. Comme le laissait entendre le SECO dans ses dernières prévisions conjoncturelles à la fin de l'année dernière, les indicateurs actuels semblent tendre vers un ralentissement de la dynamique de croissance de l'économie mondiale. Les facteurs de ralentissements devraient toutefois, selon eux, s'atténuer durant l'année 2022 avec pour conséquence un affaiblissement de la croissance mondiale en attendant une normalisation envisagée seulement pour l'année 2023. Ces prévisions doivent bien entendu être interprétées aujourd'hui à l'aune de l'évolution de la situation géopolitique consécutive à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La reprise dans la zone euro s'est renforcée durant le 3ème trimestre, essentiellement dans les services qui ont bénéficié d'un assouplissement des mesures de restrictions liées à la pandémie. D'un autre côté, les secteurs manufacturiers ont continué à souffrir des problèmes d'approvisionnement et de l'augmentation du prix des matières premières de base. L'industrie automobile allemande, plus globalement l'industrie dans son ensemble, a été fortement impactée par ces problèmes d'approvisionnement ainsi que par une pénurie de main d'œuvre qualifiée. L'Allemagne, qui reste notre principal marché d'exportation, a ainsi progressé plus lentement que le reste de la zone euro. Après une accalmie durant les mois d'été, l'arrivée du nouveau variant Omicron, en fin d'année, a eu pour conséquence un renforcement des mesures de lutte contre la pandémie et a également pesé sur la reprise économique, notamment dans le secteur des services. La complexification des chaînes d'approvisionnement internationales, la forte hausse des prix des matières et le renchérissement de la consommation expliquent le ralentissement conjoncturel constaté aux Etats-Unis, qui représentent également avec l'Amérique du Nord, un marché d'exportation important pour notre société. Portée par une flambée des prix de l'énergie, l'inflation au niveau international a continué de progresser durant le 2ème semestre 2021, allant parfois au-delà des prévisions des banques centrales. Effets collatéraux de la pandémie, les goulots d'étranglement dans les approvisionnements, l'augmentation généralisée des frais de transport et de l'énergie ont fortement contribué à la forte hausse des prix des matières premières notamment. Les prix de l'électricité ont continué à suivre la tendance des prix du CO2 et les voyants sont passés au rouge dès la mi-année avec une constante hausse jusqu'en fin d'année sans que l'on sache réellement à quel niveau s'arrêtera cette envolée. La transition énergétique vers des énergies renouvelables souhaitée et mise en place par de nombreux pays contribue à cette situation. Ainsi, l'abandon du nucléaire ou un usage moins systématique couplé aux autres énergies comme le charbon, le gaz et le pétrole, nécessaires à la production d'électricité et dont les prix sont en constante augmentation, expliquent cette tendance haussière constatée tout au long de l'année. Le coût des aciers a donc logiquement suivi cette tendance pour les divers produits et alliages dont le nickel qui reste un composant important pour nos produits des tubes en acier inoxydable.

La Réserve fédérale américaine a confirmé fin novembre 2021 maintenir son taux directeur avec une marge de 0%-0.25% tout en souhaitant réduire ses achats d'obligations compte tenu de l'évolution de la reprise économique. Ces mesures de normalisation étaient attendues par les divers acteurs des marchés financiers. Dans le même temps, la BCE quant à elle confirmait maintenir sa politique monétaire expansionniste en gardant inchangé son taux directeur à 0.0% tout en préservant son programme de rachat d'actifs et celui prévu pour les cas d'urgence liée à la pandémie qui se montait quand même à 1'850 milliards d'euros tout en souhaitant le réduire progressivement en justifiant le maintien mais pas le renforcement de ces mesures en soulignant que les éléments inflationnistes tels que les prix élevés de l'énergie, des matières premières et les difficultés d'approvisionnement devraient être de nature temporaire. Si ce constat semblait juste à la fin de l'année dernière, il devrait probablement être reconsidéré à la mesure des événements géopolitiques de ce début d'année 2022.

Fort de l'abandon progressif de la plupart des mesures restrictives de lutte contre la pandémie, la reprise de l'économie suisse a été plutôt rapide en comparaison internationale jusqu'à l'été. Dès le début du 3ème trimestre,

les pénuries de produits intermédiaires, les complications au niveau des transports, l'augmentation globale des prix constatés au niveau mondial ont également perturbé et freiné cette relance en suisse. La croissance du PIB a été solide au 3ème trimestre, soutenue par le secteur des services qui a bénéficié de l'assouplissement des mesures de lutte contre la pandémie. L'industrie de la pharma a affiché à nouveau une forte croissance et l'industrie manufacturière a elle aussi enregistré un développement positif. Les investissements dans la construction ont augmenté très faiblement et cette modeste évolution s'explique en partie par les pénuries de biens intermédiaires mais aussi à cause de la forte augmentation des prix. La dynamique d'investissements en biens d'équipements, bien que freinée par les goulets d'étranglement cités précédemment, est restée toutefois favorable. Le SECO relève même que le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie a atteint un niveau record au 3ème trimestre 2021. Toujours selon le SECO, les exportations vers la zone euro et les Etats-Unis ont été particulièrement soutenues et dépassent leur niveau d'avant la crise. Cette bonne situation des marchés d'exportation reste toutefois toujours pénalisée par un franc suisse qui reste fortement apprécié par rapport à l'euro, monnaie qui reste notre principale devise d'exportation. En comparaison du taux moyen 2020 de CHF/EUR 1.07, le franc suisse s'est légèrement déprécié durant le 1er semestre 2021 avec un CHF/EUR 1.09. Malheureusement, la situation s'est détériorée durant le 2ème semestre avec un taux moyen à CHF/EUR 1.07, ramenant ce dernier pour l'année 2021 à environ CHF/EUR 1.08, sensiblement au même niveau que celui pour l'année précédente. La situation pour les industries d'exportation reste donc préoccupante avec un franc suisse toujours nettement surévalué. La BNS est cependant restée fidèle à sa politique expansionniste et a confirmé, en septembre, son taux directeur à -0.75% afin de lutter contre l'appréciation du franc suisse qui reste trop élevée selon elle. Cette situation continue d'être compliquée pour nos marchés d'exportation de notre Unité Tubes Inox qui sont principalement concentrés dans la zone euro.

Après avoir bouclé le 1er semestre 2021 avec un résultat en nette amélioration par rapport à celui réalisé l'année précédente, nous avons réalisé un 2ème semestre 2021 solide durant lequel nous avons bénéficié de conditions économiques plus favorables et de l'augmentation du prix des matières premières qui nous a permis de vendre nos sous-produits du secteur opérationnel des tubes inox à des prix intéressants. C'est donc dans un contexte toujours difficile mais nettement plus favorable et en bénéficiant d'éléments exceptionnels que nous avons terminé l'exercice 2021 sur une note positive. Nous avons ainsi bouclé l'exercice 2021 avec un chiffre d'affaires de KCHF 55'776 qui fait ressortir une augmentation de KCHF 9'724 ou + 21% par rapport à celui réalisé en 2020 qui était de KCHF 46'052. Nous avons aussi bénéficié du règlement d'un litige financier dans le secteur de la construction métallique sur nos affaires françaises durant le 2ème semestre qui nous a permis de dégager une plus-value de KCHF 1'054 qui a eu un effet positif sur le résultat opérationnel (EBITDA) qui s'est ainsi monté à KCHF 3'892 pour toute l'année 2021 en comparaison des KCHF 960 rapportés au 1er semestre 2021 et aux KCHF 411 de l'exercice 2020. Le résultat opérationnel après amortissements (EBIT) s'est monté à KCHF 1'764 par rapport au résultat négatif de KCHF – 1'669 rapporté l'an dernier. Après considération des charges et produits financiers qui, au total, se montent à KCHF – 578 contre KCHF – 292 en 2020, le résultat avant impôts s'est monté à KCHF 1'186 alors que nous avions rapporté une perte de KCHF – 1'961 pour l'exercice 2020. Compte tenu des effets des diverses provisions pour impôts différés et des impôts dus, le résultat après impôts est positif à hauteur de KCHF 1'016 alors qu'il était négatif de KCHF – 1'674 pour l'exercice précédent.

Unité Constructions Métalliques

L'année 2021, s'il fallait le rappeler a été une année tumultueuse, et bien qu'en général, la Suisse ait réussi à sortir son épingle du jeu dans le contexte international, cela n'a pas été le cas de la construction métallique.
Au-delà de la pandémie et de son lot de mesures sanitaires et de tracasseries diverses, le secteur de la construction a souffert et souffre encore de la pénurie de matériaux. Les prix de matières premières ont atteint des niveaux particulièrement élevés comme pour tout le second œuvre, mais plus particulièrement pour les aciers de la construction métallique. A titre d'exemple le prix des tôles laminées à chaud, a quasiment doublé entre janvier et août, (+ 80 %), pour finir avec une hausse de 60 % en fin d'année.
Au niveau du marché des travaux, la situation stagne à un niveau inférieur aux espérances de l'ensemble de la profession. Cette situation générale n'encourage pas les investisseurs à démarrer leurs projets et les fortes hausses constatées entraînent au mieux un report dans le temps lorsqu'il ne s'agit tout simplement pas d'une annulation pure et simple de ces projets. En ce qui concerne notre société, nous relevons un manque significatif de grosses affaires ainsi que d'affaires complexes qui correspondent à notre cœur de métier. Corollaire de cette situation, le marché s'est affaibli avec des conséquences directes sur les marges que l'on a constaté tout au long de l'année 2021 même sur les petites affaires. Au moment d'écrire ces lignes, les quelques gros ouvrages sortis en soumission lors du premier semestre 2021 pour lesquels nous avons soumissionné n'ont toujours pas été attribués, ceci malgré toutes les séances de clarification avec maîtres et mandataires qui ont eu lieu au cours de l'année. Nous gardons toutefois bon espoir de pouvoir traiter et réaliser ces projets durant l'année 2022. Cette conjoncture défavorable impacte fortement les marges d'un secteur dans lequel certains de nos concurrents n'hésitent pas à proposer des prix inférieurs allant jusqu'à -40% par rapport aux prix moyens constatés.

Bien que l'année 2021 ait été assez difficile, nous avons terminé la réalisation de quelques opérations importantes dans le secteur du bâtiment avec le Mudac à Lausanne, l'Hôtel cantonal de Fribourg ou encore l'Ecole Hôtelière (EHL) de Lausanne, projets ayant débuté en 2020 ainsi que divers projets importants et techniques dans le secteur industriel. Cela nous a permis de réaliser un chiffre d'affaires légèrement supérieur à celui réalisé l'année précédente avec un résultat positif. Le succès rencontré dans la finalisation d'une procédure juridique en France durant le 2ème semestre 2021 a également eu un effet tangible sur le résultat publié pour l'exercice 2021.
Malgré un marché assez fermé et une concurrence plutôt féroce, les perspectives du début d'année 2022 restent néanmoins assez bonnes avec des chantiers en cours à Genève pour la société Rolex, le projet du Portail de la Science au CERN ou encore le renforcement d'ouvrages d'art sur l'autoroute A1. Les perspectives du second semestre, quant à elles, avec l'inertie entre l'entrée des commandes et le démarrage des travaux, risquent cependant de refléter le ralentissement général constaté au cours de l'année écoulée.

Unité Tubes Inox

Bien que la pandémie de la Covid-19 a continué à influencer négativement l'économie mondiale, elle a été moins virulente que lors de l'exercice 2020. Les diverses mesures d'assouplissement que l'on a constaté au fil des mois durant l'année 2021, au gré de l'évolution des situations locales, ont finalement stimulé positivement nos marchés et ont eu un impact positif sur nos ventes de Tubes étirés qui ont été nettement supérieures à celles rapportées l'année dernière.

Nous avons assisté à une flambée des prix des matières premières depuis le mois de mai 2021 et constaté une détérioration significative des délais de livraisons qui sont passés de 2 à 7 mois, également en lien avec les gros problèmes d'approvisionnement constatés au niveau mondial.

Le prix du nickel qui reste une matière première essentielle de notre activité des tubes inox est passé de 14 €/kg à 18 €/kg en fin d'année et cette hausse semble continuer compte tenu de la tendance constatée ces derniers mois.

Notre politique d'approvisionnement prudente et anticipatrice en matières premières porte ses fruits et nous sommes ainsi en position de force par rapport à certains de nos concurrents grâce à la bonne disponibilité de produits en stock et d'arrivages réguliers de la part de nos fournisseurs privilégiés, ceci même si les prix des matières sont en forte hausse.

Notre département Tubes soudés a davantage souffert d'un portefeuille insuffisant durant le 1er semestre mais celui-ci s'est sensiblement amélioré durant la 2ème partie de l'année et peut être considéré comme satisfaisant dans le contexte de cette année 2021. Nous avons aussi pu compter sur la bonne dynamique des tubes étirés afin de stimuler la production de notre secteur des Tubes soudés et limiter le ralentissement constaté dans ce segment d'activité. Les gros projets sur lesquels nous sommes habituellement actifs dans ces marchés ont souvent été repoussés par nos clients dans l'attente d'une stabilisation des marchés et de meilleures perspectives économiques et financières.

L'envolée des prix des matières premières tout au long de l'année a par contre eu des effets positifs sur nos résultats dans la mesure où nous avons pu vendre nos sous-produits en dégageant des marges intéressantes.

Avec des entrées de commande très importantes depuis le début de l'année, notre département Tubes étirés bénéficie toujours d'une très forte activité de production qui nous a permis de réaliser des ventes de plus de 1400 tonnes qui constituent un record pour cette activité.

Au regard de l'augmentation des prix de la plupart des matières premières, des divers composants variables de production, de la forte hausse de l'inflation et de la surévaluation durable du franc suisse, essentiellement par rapport à l'euro qui reste notre principale devise commerciale, nous avons dû mettre en place une politique d'ajustement substantielle des prix de vente afin de répercuter ces diverses hausses des coûts. Compte tenu de la situation économique mondiale, nous suivrons attentivement ces prochains mois les diverses évolutions qui pourraient affecter nos ventes afin de nous adapter rapidement et refléter les conditions du marché sur nos prix.

Finalement, notre nouveau département Tubes sans soudure avec sa toute nouvelle unité de production a été mise en activité en fin d'année et nous avons pu honorer nos premières commandes avec succès. L'année 2022 marquera le développement marketing de ce nouveau segment qui complètera très positivement la gamme de nos produits tubes inox. Nous sommes confiants quant aux possibilités de développer de nouveaux marchés et d'assurer de belles perspectives commerciales pour ce nouveau segment ces prochaines années.

Entreprise générale Efimex

La société Efimex, qui n'a plus d'activité depuis 2015, a été mise en liquidation volontaire. La liquidation sera terminée durant le deuxième trimestre 2022.

Perspectives

L'économie mondiale a montré des signes de ralentissement dès le 3ème trimestre 2021 et, comme l'a relevé le groupe d'experts du SECO dans son rapport sur les tendances conjoncturelles de l'hiver 2021/2022, ce dernier a révisé à la baisse ses prévisions à court terme de la croissance mondiale et ne s'attend pas à une normalisation de la conjoncture mondiale avant 2023. C'est donc avec la projection d'une économie mondiale plus faible que prévu que nous abordons l'année 2022 avec une très forte augmentation des prix des matières premières, des divers composants énergétiques et avec des problèmes toujours importants liés aux chaînes d'approvisionnement. Corollaire de cette situation, l'inflation s'est renforcée de manière plus importante et généralisée que prévu, notamment aux Etats-Unis et dans de nombreux pays en développement. Comme le relevait le FMI dans ses perspectives de janvier 2022, la croissance mondiale devrait diminuer de 0.5% en 2022 pour se situer à 4.4% par rapport à ses dernières prévisions d'octobre 2021. Ce scénario revu à la baisse considérait justement la révision des prévisions pour les deux plus grandes économies mondiales que sont celles des Etats-Unis et de la Chine. Ces prévisions déjà un peu plus pessimistes qu'initialement pensées doivent bien évidemment être reconsidérées au regard de la récente invasion russe de l'Ukraine. En premier lieu, il est important de rappeler que cette guerre est une tragédie pour la population ukrainienne qui est en première ligne et qui en paie un terrible tribut. Cette guerre aura des conséquences extrêmement importantes sur l'économie mondiale, notamment sur les prix de l'énergie, déjà en forte augmentation et qui se sont envolés à la suite des nombreuses sanctions imposées par les principaux pays occidentaux à la Russie. La limitation, voire l'interdiction d'importation de gaz et de pétrole russe dans certains cas ont fait bondir les prix avec comme conséquence immédiate une augmentation des prix des combustibles encore inconnue jusqu'à présent. Cette situation va amplifier les problèmes d'approvisionnement et aura probablement comme conséquence une augmentation des coûts de transports ainsi que ceux des matières premières avec comme principale effet un maintien de l'inflation à un niveau élevé plus longtemps que prévu. Le niveau d'endettement des collectivités publiques s'est fortement détérioré ces dernières années, notamment à la suite de toutes les mesures de soutien aux économies touchées par la pandémie de la Covid-19. Dans ce contexte, la politique monétaire des principales banques centrales qui devraient relever leur taux directeur afin de contrer la forte hausse de l'inflation tout en diminuant progressivement leurs programmes de rachat d'actifs afin de soutenir la croissance est compliquée et pourrait mettre en péril la stabilité financière et la reprise économique de leurs économies. De plus, les tensions géopolitiques ont été exacerbées par l'invasion russe et pourraient déstabiliser d'autres régions du monde qui sont épargnées pour l'instant. L'urgence climatique et les mesures de transition énergétique qui en découlent auront également un impact sur reprise de la croissance économique mondiale à terme. Comme on peut le constater, de nombreux facteurs d'incertitudes rendent les prévisions incertaines.

Dans ce contexte, la BNS a décidé le 16.12.2021 de poursuivre sa politique expansionniste en maintenant son taux directeur à - 0.75% et pourrait intervenir si nécessaire sur le marché des changes afin de soutenir le franc suisse qui reste une valeur refuge d'autant plus dans la situation géopolitique actuelle. Sa position pourrait toutefois être revue en fonction des décisions qui seront prises par les principales banques centrales ces prochains mois. Même si la faible inflation de la Suisse par rapport aux autres pays industrialisés atténue un peu la très forte appréciation du franc suisse, notamment avec l'euro avec lequel il a quasiment atteint la parité ces derniers jours, le franc reste fortement surévalué et continue à peser sur l'économie d'exportation.

Au vu de ce qui précède, on peut sans hésiter considérer que l'année 2022 sera difficile et incertaine d'autant que l'on ne peut exclure un sursaut de la pandémie après l'été qui pourrait aussi peser sur la croissance mondiale. Dans ce contexte, nous avons décidé depuis plusieurs mois déjà de prendre diverses mesures afin de minimiser notre exposition aux fluctuations des coûts énergétiques en investissement massivement dans l'installation de panneaux solaires sur les toitures de nos ateliers. Nous allons ainsi minimiser notre dépendance à ces coûts en constante hausse en augmentant fortement notre autoconsommation. Avec le même objectif, d'autres projets sont à l'étude, notamment la fabrication et l'autoconsommation d'hydrogène, élément qui reste un consommable incontournable pour nos unités de fabrication de tubes inox. Nous allons continuer à investir afin d'améliorer notre outil de production et gagner en productivité. Les crises successives, financières, monétaire ou économiques, vécues ces dernières années nous ont permis de développer une réelle résilience qui nous aidera à relever les défis qui attendent l'industrie manufacturière exportatrice. L'innovation, la recherche de nouveaux marchés, de nouvelles applications ainsi que l'optimisation de nos processus de fabrication sont autant d'objectifs indispensables afin de continuer à offrir la flexibilité, la qualité et la fiabilité appréciées par nos clients.

Le secteur de la construction métallique reste important pour Zwahlen & Mayr SA et pour notre actionnaire majoritaire, la Société Cimolai S.p.A. qui est un acteur mondial majeur dans ce domaine. Nous allons continuer à renforcer notre présence dans ce secteur d'activité qui a fait la renommée de notre société, notamment en ce qui concerne les ouvrages d'art, marché qui reflète le mieux les compétences et l'expérience que l'on peut offrir à nos clients. Nous espérons que les investissements d'infrastructures tant publics que privés se développeront positivement ces prochaines années afin de dynamiser ce secteur d'activité qui souffre toujours d'une très forte compétition et qui affecte durablement le niveau des prix et le développement de notre unité Construction métallique. Nous allons consolider notre présence sur ce segment, avec l'apport et l'expérience de notre actionnaire majoritaire et de nos sous-traitants, afin de rester un partenaire de confiance, de fiabilité et de référence dans les marchés de la construction métallique.

Après une année 2020 très difficile avec des effets catastrophiques pour l'ensemble de l'économie mondiale, l'année 2021 a été contrastée, évoluant au gré des contraintes et des assouplissements liés à la pandémie, souffrant de l'augmentation des coûts énergétiques, de ceux des matières premières et des problèmes d'approvisionnement qui en a résulté. Dans ce contexte particulier, le Conseil d'administration est satisfait du résultat opérationnel avant amortissements, qui a notamment bénéficié d'un résultat positif dans le règlement d'un ancien litige dans le secteur de la construction métallique mais qui reste ainsi dans la continuité du résultat publié pour le 1er semestre 2021. Il remercie l'ensemble du personnel pour son engagement sans faille dans un environnement compliqué lié à la pandémie qui a permis la concrétisation de ces résultats positifs.

Compte tenu des événements tragiques qui se déroulent en Ukraine et les conséquences qui en découleront pour l'économie mondiale, l'année 2022 sera très compliquée à gérer et nécessitera une grande souplesse dans la gestion des problèmes ainsi qu'un engagement constant et beaucoup de persévérance. Le Conseil d'administration sait pouvoir compter sur un personnel compétent et motivé. La résilience acquise ces dernières années au gré des diverses crises sera utile afin d'évoluer efficacement dans un environnement fluctuant. Nous allons nous efforcer de garantir la flexibilité qui reste l'un de nos atouts majeurs et surtout rester à l'écoute de nos clients afin pouvoir répondre à leurs attentes et atteindre nos objectifs.

Grâce à la politique de financement soutenue par notre actionnaire majoritaire ces dernières années, nous avons réalisé des investissements importants afin d'optimiser notre outil de production. Nous allons continuer à privilégier cette stratégie afin d'améliorer notre efficience et de diversifier nos activités tout en gardant comme objectif le renforcement de notre positionnement dans des marchés de niche.

Le Conseil d'administration remercie sincèrement tous les actionnaires, les clients et les divers partenaires de Zwahlen et Mayr SA pour la confiance octroyée ces dernières années. Il souhaite les assurer de sa volonté de maintenir un niveau élevé d'exigences quant à la qualité, la fiabilité, le sérieux et l'innovation qui sont autant d'atouts indispensables afin de consolider la position de Zwahlen et Mayr SA et d'assurer la pérennité de la société et les intérêts de ses actionnaires.

Le Conseil d'Administration
Aigle, avril 2022

COMPTES CONSOLIDES
Compte de résultat consolidé

En KCHF	Note	2021	2020
Chiffre d'affaires net	**2.1 / 2.2**	55 776	46 052
Variation des travaux en cours	**14**	(4 298)	(4 157)
Variation des stocks produits finis et semi-finis		(30)	(1 624)
Autres produits d'exploitation	**3**	1 204	835
Total des produits d'exploitation		**52 652**	**41 106**
Matières premières, matières auxiliaires et approvisionnement	**4**	(23 645)	(17 162)
Services, jouissance de biens de tiers	**5**	(10 252)	(9 924)
Frais de personnel	**6**	(14 755)	(13 892)
Autres charges d'exploitation	**7**	(108)	283
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)		**3 892**	**411**
Amortissements	**15 / 16**	(2 128)	(2 080)
Résultat opérationnel (EBIT)		**1 764**	**(1 669)**
Charges financières	**8**	(978)	(572)
Produits financiers	**8**	400	280
Résultat avant impôts		**1 186**	**(1 961)**
Impôts sur le bénéfice	**9**	(170)	287
Résultat net de l'exercice		**1 016**	**(1 674)**
Attribuable aux :			
- Actionnaires de Zwahlen & Mayr SA		1 016	(1 674)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		70 200	70 200
Résultat par action (en CHF)		14.47	(23.85)

COMPTES CONSOLIDES
Bilan consolidé

En KCHF	Note	2021	2020
ACTIF			
Liquidités et équivalents de liquidités	**10**	2 726	5 152
Créances clients	**11**	6 604	5 206
Créances clients, parties liées	**11 / 17**	1 170	1 601
Autres créances fiscales		1 642	1 709
Autres créances	**12**	4 852	778
Stocks	**13**	11 793	11 901
Travaux en cours	**14**	1 635	2 290
Actifs de régularisation	**18**	551	1 096
Total actifs circulants		**30 973**	**29 733**
Terrains et immeubles		10 813	11 356
Installations techniques et équipements		9 707	9 016
Outillage industriel et commercial		75	173
Autres immobilisations corporelles		367	429
Immobilisations en cours		94	1 826
Immobilisations corporelles	**15**	**21 056**	**22 800**
Licences et développements informatiques		42	88
Immobilisations en cours		-	138
Immobilisations incorporelles	**16**	**42**	**226**
Total actifs à long terme		**21 098**	**23 026**
TOTAL ACTIFS		**52 071**	**52 759**

COMPTES CONSOLIDES
Bilan consolidé

En KCHF		2021	2020
PASSIF ET FONDS PROPRES			
Dettes financières à court terme	**19**	383	300
Fournisseurs		4 876	3 762
Fournisseurs, parties liées	**17**	285	882
Avances sur travaux en cours	**14**	553	676
Impôts dus sur le résultat		-	36
Autres dettes fiscales		-	62
Autres créanciers		259	630
Part à court terme des engagements de leasing	**20**	1 010	1 084
Passifs de régularisation	**18**	894	1 009
Provisions à court terme	**21**	600	720
Total engagements à court terme		**8 860**	**9 161**
Dettes financières à long terme	**19**	1 417	1 800
Engagements de leasing à long terme	**20**	929	2 001
Impôts différés passifs	**9**	1 695	1 643
Total engagements à long terme		**4 041**	**5 444**
Capital-actions	**22**	14 040	14 040
Résultats accumulés		24 114	25 788
Résultat de l'exercice		1 016	(1 674)
Total fonds propres des actionnaires de la société mère		**39 170**	**38 154**
TOTAL PASSIF ET FONDS PROPRES		**52 071**	**52 759**

COMPTES CONSOLIDES
Variation des fonds propres consolidés

	Fonds propres des actionnaires de la société mère			
En KCHF	**Capital-actions**	**Résultats accumulés**	**Résultat de l'exercice**	**Total**
Etat au 1.1.2021	**14 040**	**25 788**	**(1 674)**	**38 154**
Transfert du résultat 2020	-	(1 674)	1 674	**-**
Dividendes versés	-	-	-	**-**
Résultat de l'exercice	-	-	1 016	**1 016**
Etat au 31.12.2021	**14 040**	**24 114**	**1 016**	**39 170**
Etat au 1.1.2020	**14 040**	**24 628**	**1 160**	**39 828**
Transfert du résultat 2019	-	1 160	(1 160)	-
Dividendes versés	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	(1 674)	**(1 674)**
Etat au 31.12.2020	**14 040**	**25 788**	**(1 674)**	**38 154**

COMPTES CONSOLIDES
Tableau des flux de trésorerie consolidés

En KCHF	Note	2021	2020
Résultat après impôts		1 016	(1 674)
Elimination des éléments sans incidences sur les liquidités :			
- Amortissements	**15 / 16**	2 128	2 080
- Variations des provisions	**21**	(120)	(481)
- Ajustements de valeurs sur actifs circulants	**11 / 13**	(792)	(185)
- Charge d'impôts	**9**	170	(287)
- Différences de change non réalisées	**8**	257	-
- Perte sur vente d'immobilisations corporelles	**15**	-	16
- Produits d'intérêts	**8**	(8)	(5)
- Charges d'intérêts	**8**	73	93
- Sortie d'immobilisations incorporelles	**16**	138	-
Variation du fonds de roulement:			
- (Augmentation)/Diminution des créances d'exploitation		(899)	183
- (Augmentation)/Diminution des autres créances		(4 134)	(115)
- (Augmentation)/Diminution des stocks		606	2 069
- (Augmentation)/Diminution des travaux en cours		532	4 547
- (Augmentation)/Diminution des actifs de régularisation		545	(518)
- Augmentation/(Diminution) des fournisseurs		523	3
- Augmentation/(Diminution) des autres créanciers		(433)	(271)
- Augmentation/(Diminution) des passifs de régularisation		(115)	(40)
Impôts payés		(27)	(261)
Intérêts payés		(73)	(93)
Intérêts reçus		8	5
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		**(605)**	**5 066**
Acquisition d'immobilisations corporelles	**15**	(337)	(380)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		**(337)**	**(380)**
Augmentation des dettes bancaires	**19**	-	500
Remboursement des dettes bancaires	**19**	(300)	(300)
Remboursement des leasings financiers	**20**	(1 146)	(1 073)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		**(1 446)**	**(873)**
Variation des liquidités et équivalents de liquidités		**(2 388)**	**3 813**
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	**10**	5 152	1 401
Effet des variations de change		(38)	(62)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	**10**	**2 726**	**5 152**

Notes aux états financiers consolidés

1. Informations relatives au Groupe

Zwahlen & Mayr SA est une société anonyme de droit suisse dont le siège se trouve au Route Industrielle 18, Zone industrielle, à Aigle en Suisse. Les principales activités du groupe Zwahlen & Mayr sont décrites dans la Note 2 ci-après.

1.1. Base de présentation

Les états financiers consolidés du groupe Zwahlen & Mayr ont été établis conformément à l'intégralité du référentiel des recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donnent une image fidèle quant à la situation financière, patrimoniale et des résultats.
Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de francs suisses (KCHF) et sont établis sur la base du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers mentionnés ci-après qui sont évalués à leur juste valeur.

1.2. Base de la consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Zwahlen & Mayr SA et de sa filiale Efimex SA en Liquidation détenue à 100% et intégrée globalement. Les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre de chaque année en utilisant des politiques comptables identiques à celles utilisées par Zwahlen & Mayr SA.
Toutes les transactions et soldes intra-groupe, y compris les charges et produits sont intégralement éliminés en consolidation. Les bénéfices et pertes découlant de transactions intra-groupes et qui sont compris dans la valeur des actifs sont également intégralement éliminés en consolidation.

1.3. Changements de principes comptables

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent.

1.4. Jugements comptables essentiels, estimations et hypothèses

Estimations et hypothèses

Les hypothèses clés, concernant les sources principales d'incertitude futures et autres concernant les estimations faites à la date du bilan et qui contiennent un risque significatif de générer un ajustement matériel des valeurs comptables des actifs et passifs sur le prochain exercice comptable, sont présentées ci-après :

Estimation des coûts de construction et des travaux en cours

L'évaluation des travaux en cours est effectuée sur la base de l'estimation des coûts et des produits engendrés par chaque projet. Les coûts globaux des projets sont établis à partir des offres des sous-traitants et fournisseurs ainsi que du calcul des coûts des propres prestations. L'évaluation des propres prestations provient d'une analyse des heures nécessaires à la réalisation de chaque projet au taux horaire de chacun des centres de coût utilisés.

L'évaluation des charges et produits d'un projet est effectuée mensuellement. Une attention plus soutenue est portée lors des résultats semestriels ainsi qu'à la date de clôture des comptes. Selon l'évolution de l'affaire, les valeurs comptables sont ajustées selon la méthode du pourcentage d'avancement (méthode PoC) pour obtenir une prévision à finir la plus proche possible de la réalité technique et financière de l'affaire.
La valeur comptable des travaux en cours actifs est de KCHF 1'635 au 31 décembre 2021 (2020 : KCHF 2'290) alors que celle pour les avances sur travaux en cours se monte à KCHF 553 au 31 décembre 2021 (2020 : KCHF 676).

1.5. Principes comptables essentiels

Conversion des monnaies étrangères

Dans les sociétés du groupe, les transactions en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.
Toutes les sociétés du Groupe présentent leurs comptes en CHF.

Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires comprend tous les produits des activités du groupe (Constructions métalliques, Tubes soudés, Tubes étirés), déduction faite des escomptes et des rabais. Les produits sont comptabilisés au moment de la livraison des prestations ou, pour les contrats de construction ou d'entreprise générale, en fonction du degré d'avancement.

Chiffre d'affaires et coûts des travaux en cours

Lorsque le résultat d'une commande en cours peut faire l'objet d'une évaluation fiable, les produits et coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de la prestation à fournir au jour du bilan. Le degré d'avancement est établi sur la base du rapport entre les coûts consentis jusqu'au jour de l'établissement du bilan et les coûts globaux estimés du contrat. A partir de l'instant où le client est d'accord sur les travaux complémentaires à réaliser et sur les suppléments de prix qui s'y rattachent, le produit correspondant est intégré dans l'affaire.
Les coûts des travaux sont comptabilisés comme une charge au cours de la période durant laquelle ils sont échus. S'il apparaît que l'ensemble des coûts des travaux dépassera le total des produits encaissés, la perte prévisible est comptabilisée immédiatement en charges.

Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice de l'exercice englobent les impôts courants et les impôts différés. Les impôts courants correspondent aux impôts dus sur le bénéfice imposable de l'année et les éventuelles corrections d'impôts dus et récupérables sur le bénéfice imposable sur les exercices antérieurs. L'obligation fiscale actuelle du groupe est calculée en utilisant les taux d'imposition en vigueur à la date du bilan.
Les impôts différés sont calculés sur la différence entre la valeur comptable des actifs et passifs des états financiers et les assiettes fiscales correspondantes utilisées pour le calcul du bénéfice imposable. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables. Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles et sur les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour compenser ces différences temporelles déductibles et pertes fiscales reportables. Ces impôts sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôts attendus au moment de la concrétisation de la créance ou de l'engagement. Tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat sauf s'il est lié directement à des éléments inscrits dans les fonds propres.
La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'apparaît plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés.
Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutable de compenser les actifs d'impôt courant avec les passifs d'impôt courant et lorsqu'ils se réfèrent à des impôts sur le bénéfice prélevé par la même autorité fiscale, au sein de la même entité, et lorsque le groupe entend liquider ses actifs et passifs d'impôts sur une base nette.

Instruments financiers dérivés

Les opérations à terme sur devises sont les seules positions regroupées sous cette catégorie. Après leur comptabilisation initiale, les actifs de cette catégorie sont évalués à leur juste valeur et les gains et pertes sont immédiatement reconnus en résultat.

Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux ainsi que les placements à court terme d'une durée originale maximale de 90 jours.

Créances

Les créances clients sont évaluées aux montants facturés, sous déduction des corrections de valeur pour créances douteuses. Les provisions pour créances douteuses sont constituées sur la base de la différence entre le montant dû selon les termes contractuels de la facture et les flux de trésorerie futurs estimés. Le montant de la perte respective estimée est enregistré dans le compte de résultat, via l'utilisation des provisions pour créances douteuses.
Les créances dépréciées sont constatées en pertes quand elles sont jugées irrécouvrables.

Stocks

Les stocks de matières premières, produits finis ou en cours sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût et la valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs des matières et, le cas échéant, les coûts directs de main d'œuvre, ainsi que les frais généraux de production encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les sorties de stocks sont effectuées en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

Travaux en cours

Les commandes en cours réalisées pour des tiers sont évaluées au prix de vente net, y compris la marge bénéficiaire, évaluée avec prudence et calculée au prorata de l'avancement des travaux. L'évaluation est effectuée sur la base de la marge finale estimée. Pour les chantiers déficitaires, la perte finale estimée est provisionnée immédiatement.
La classification «actif» ou «passif» se détermine individuellement au niveau de chaque projet.
Le montant des commandes est comptabilisé sous le poste travaux en cours. Pour autant que les prestations fournies cumulées (coûts de réalisation de la commande plus bénéfice escompté) dépassent les versements déjà encaissés pour une commande donnée, le chiffre indiqué apparaît dans les actifs circulants. Si, après déductions des paiements encaissés, il reste un solde négatif, le chiffre indiqué apparaîtra dans les engagements à court terme. Les pertes prévisibles sur des travaux en cours sont couvertes par des provisions.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition, respectivement de production, déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles diminutions de valeur.
Ces valeurs incluent les dépenses qui sont directement attribuables aux acquisitions ou aux productions de biens. Les dépenses ultérieures sont inclues dans la valeur comptable de l'actif ou constatées séparément comme un actif distinct uniquement s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif seront générés pour le Groupe et que son coût peut être déterminé avec précision. Tous les autres coûts de réparation et de maintenance sont constatés dans le compte de résultat au cours de la période où ils ont été encourus.
Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains et des immobilisations en cours de construction, sont amorties linéairement sur la durée d'utilité de chaque objet. Les durées d'utilité des principales immobilisations corporelles sont :

✓ Immeubles	8 – 33 ans
✓ Installations techniques et équipements	12.5 ans
✓ Outillage industriel et commercial	4 ans
✓ Equipements informatiques et autres	5 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont évaluées au coût déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles diminutions de valeur. Les immobilisations incorporelles générées en interne, à l'exception des frais de développement activés, ne sont pas portées au bilan et les dépenses y relatives sont comptabilisées en charges de l'exercice durant lequel elles sont encourues.
Toutes les immobilisations incorporelles ont des durées d'utilité définies et sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

✓ Frais de développement	5 ans
✓ Droits de brevet	5 ans
✓ Développements informatiques	3 – 8 ans

Les immobilisations incorporelles résultant de coûts de développement de projets sont portées à l'actif uniquement lorsque le groupe peut démontrer la faisabilité technique d'achèvement du projet afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre, son intention d'achever le projet et sa capacité de l'utiliser ou de le vendre, la façon dont le projet générera des avantages économiques futurs probables, la disponibilité des ressources pour achever le développement ainsi que sa capacité à évaluer les dépenses relatives au projet de façon fiable.

Dépréciation des actifs

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication qu'un actif a perdu de la valeur. En présence d'une telle présomption, le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif et une dépréciation est comptabilisée dans le compte de résultat lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Elle est déterminée pour chaque actif pris isolément, à moins que l'actif ne génère des flux de trésorerie largement dépendants d'autres actifs ou groupe d'actifs. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux futurs de trésorerie estimés sont actualisés en appliquant un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.
Une dépréciation comptabilisée au cours d'exercices antérieurs est reprise en cas de changement dans les estimations de la détermination de la valeur recouvrable. La reprise est comptabilisée dans le compte de résultat jusqu'à hauteur de la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette d'amortissements, si aucune dépréciation de valeur n'avait été comptabilisée.

Leasing

Les contrats de leasing qui, économiquement parlant, sont assimilables à des acquisitions d'immobilisations avec un mode de financement spécifique sont rangés dans la catégorie des leasings financiers. Les immobilisations financées de cette manière sont comptabilisées initialement à la juste valeur du bien sous contrat ou à la valeur actualisée de toutes les redevances minimales de leasing si celle-ci est inférieure. La redevance de leasing est décomposée en deux éléments, soit un amortissement et un intérêt, cela afin d'obtenir le calcul d'un intérêt constant sur l'engagement financier pris. Les immobilisations sous leasings financiers sont amorties sur la durée d'utilisation estimée ou sur la durée du leasing si celle-ci est plus courte.
Les accords de leasing sans transfert de l'ensemble des profits et risques liés à la possession d'un objet en propriété sont rangés quant à eux dans la catégorie des leasings opérationnels.

Dettes bancaires

Les dettes bancaires comprennent un emprunt hypothécaire et un crédit COVID-19 cautionné, les avances à terme fixe ainsi que les découverts bancaires. Elles sont évaluées initialement à leur juste valeur puis elles sont ensuite évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Fournisseurs et autres créanciers

Les fournisseurs et autres créanciers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, puis ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle résultant d'un évènement passé, lorsqu'il est probable que le groupe sera tenu d'éteindre cette obligation et que le montant de l'obligation puisse être évalué de façon fiable. Les provisions sont évaluées sur la base de la meilleure estimation possible des dépenses nécessaires, pour éteindre l'obligation à la date du bilan. Lorsque l'effet est significatif, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation sont escomptés. La provision est actualisée au taux du marché majoré le cas échéant d'un taux reflétant les risques spécifiques du passif.

Engagements envers le personnel

Les employés de Zwahlen & Mayr SA (Efimex SA en Liquidation n'ayant pas d'employé) sont affiliés auprès d'une institution de prévoyance indépendante régie par le principe de primauté des cotisations. Celle-ci est financée par des contributions paritaires des employés et de l'employeur et les fonds de cette institution sont gérés de manière indépendante des sociétés du groupe. Les contributions de l'employeur sont comptabilisées à la charge du compte de l'exploitation de l'exercice. Les employés du groupe sont assurés contre les risques d'invalidité, de décès et pour la retraite.

Actifs et passifs éventuels

Les actifs et passifs éventuels sont des droits et des engagements possibles qui résultent d'événements passés et dont l'existence sera confirmée uniquement par la survenance ou la non-occurrence d'un ou de plusieurs événements futurs incertains sur lesquels le groupe n'a pas le contrôle total. Ces éléments sont présentés dans les notes le cas échéant.

Evénements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements subséquents altèrent les montants relatifs aux situations existantes à la date de clôture. Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers consolidés par le Conseil d'Administration. Les autres événements ne modifiant pas l'état des actifs et passifs à la date de clôture sont présentés dans les notes.

Note 2 – Secteurs opérationnels

L'organisation opérationnelle du groupe est basée sur les principaux secteurs opérationnels suivants :

- **Constructions Métalliques (CM)** – réalisations de gammes complètes d'ouvrages métalliques.
- **Tubes Soudés (TS)** – fabrication de tubes en inox par profilage et soudage destinés aux équipements et échangeurs de chaleur des secteurs d'industrie chimique, alimentaire et pétrochimique.
- **Tubes Étirés (TE)** – fabrication de tubes en inox étirés de haute précision destinés à l'industrie automobile, aux appareils et instruments pneumatiques, hydrauliques et électromagnétiques ainsi que dans la construction de machines-outils.
- **Tubes sans Soudure (TSS)** – fabrication de tubes en inox destinés à l'industrie des échangeurs de chaleur, évaporateurs, réchauffeurs pour centrales électriques ainsi que à l'industrie automobile, de l'aérospatiale, pharmaceutique et chimique
- **Efimex, entreprise générale en liquidation** – réalisations de projets de constructions en entreprise générale

Il n'existe pas de ventes ou autres transactions entre les secteurs opérationnels constructions métalliques et tubes inox. Les transactions inter-secteurs concernent :

- les prestations entre le secteur constructions métalliques et Efimex, entreprise générale
- les prestations à l'intérieur des tubes inox, soit entre tubes soudés, tubes étirés et tubes sans soudure.

Les prix de transferts entre les secteurs opérationnels sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.

Les secteurs géographiques du groupe sont basés sur la localisation des actifs. Le chiffre d'affaires est présenté selon la localisation géographique des clients.

Note 2.1. Chiffre d'affaires nets par secteur opérationnel

En KCHF	2021	2020
Construction métalliques (CM)	14 552	14 310
Tubes soudés (TS)	12 927	12 702
Tubes étirés (TE)	28 056	19 040
Tubes sans soudure (TSS)	241	-
Total	**55 776**	**46 052**

Nos concurrents, pour tous nos secteurs d'activités, ne sont pas des entreprises cotées et ne doivent pas, de ce fait, communiquer des informations détaillées sur leurs résultats opérationnels. Afin d'éviter un désavantage concurrentiel évident et de préserver les intérêts de tous les actionnaires, nous renonçons à détailler davantage les informations sectorielles par secteur opérationnel et nous nous contentons donc de rapporter l'information sectorielle uniquement pour les chiffres d'affaires réalisés.

Note 2.2 - Chiffre d'affaires net par secteurs géographiques

En KCHF	2021	2020
Allemagne	13 110	11 816
Italie	12 943	5 899
Suisse	15 290	15 685
Amerique du Nord	2 051	1 477
France	1 939	2 009
Slovénie	1 886	1 387
Autriche	1 334	990
Hollande	1 250	1 244
Pologne	742	786
Chine	695	1 243
Suède	19	1 332
Reste de l'Europe	3 710	1 862
Reste de l'Asie	807	322
Total	**55 776**	**46 052**

Note 3 - Autres produits d'explotation

En KCHF	2021	2020
Récupération divers sinistres auprès de l'assurance	54	57
Récupération des frais auprès de tiers	43	46
Divers litiges terminés	1 054	646
Autres	53	86
Autres produits d'explotation	**1 204**	**835**

Note 4 - Matières et approvisionnement

En KCHF	2021	2020
Matières premières, approvisionnement	18 317	14 270
Consommables	4 723	2 294
Pièces de rechanges	525	490
Matériels informatiques	80	108
Total matières et approvisionnement	**23 645**	**17 162**

Note 5 - Services, jouissance de biens de tiers

En KCHF	2021	2020
Sous-traitance	4 100	4 123
Frais de transport	1 789	1 398
Energies	1 890	1 722
Entretien & maintenance	586	706
Frais industriels	232	250
Frais généraux	1 459	1 532
Sous-total services	**10 056**	**9 731**
Locations d'installations et machines d'exploitation	196	193
Sous-total jouissance de biens de tiers	**196**	**193**
Total services, jouissance de biens de tiers	**10 252**	**9 924**

Note 6 - Frais du personnel

En KCHF	2021	2020
Salaires et appointements	10 464	10 550
Indemnités pour chômage partiel	-	(131)
Charges sociales	2 200	2 136
Personnel temporaire	1 852	1 101
Autres charges du personnel	239	236
Total frais du personnel	**14 755**	**13 892**

Effectifs moyens	2021	2020
Unité Constructions Métalliques	23	38
Unité Tubes Inox	130	121
Total effectifs moyens	**153**	**159**

Note 7 - Autres charges d'exploitation

En KCHF	2021	2020
Impôts divers, taxes et pénalités	92	(421)
Publication, abonnement, documentation	22	20
Pertes sur débiteurs	-	21
Divers	(6)	-
Perte sur cession d'immobilisation	-	14
Attribution à la provision pertes sur débiteurs	-	83
Total autres charges d'exploitation	**108**	**(283)**

Note 8 - Charges & produits financiers

En KCHF	2021	2020
Intérêts sur dettes financières	35	40
Intérêts sur financement leasing	38	53
Commissions et frais bancaires	70	71
Pertes de change sur liquidités, clients et fournisseurs	564	408
Pertes de change non réalisées sur clients et fournisseurs	271	-
Total charges financières	**978**	**572**
Intérêts sur liquidités	8	5
Gains de change sur liquidités, clients et fournisseurs	378	275
Gains de change non réalisés sur clients et fournisseurs	14	-
Total produits financiers	**400**	**280**

Note 9 - Impôts

En KCHF	2021	2020
Impôts courants [1]	118	36
Variation des impôts différés passifs [1]	52	(323)
Impôts sur le bénéfice	**170**	**(287)**

En KCHF	31.12.2021	31.12.2020
Composants des impôts différés au passif du bilan		
Créances clients	81	55
Stocks	538	508
Travaux en cours	75	97
Immobilisations corporelles	757	739
Provisions	244	244
Provision pour impôts différés	**1 695**	**1 643**

[1] Le taux d'impôt pour le calcul d'impôts courants et différés est de 13,713%, tant pour 2021 que pour 2020

Note 10 - Liquidités et équivalents de liquidités

En KCHF	31.12.2021	31.12.2020
Banques	2 671	5 048
Comptes courant postal	54	103
Caisse	1	1
Total liquidités et équivalents de liquidités	**2 726**	**5 152**

Note 11 - Créances clients

En KCHF	31.12.2021	31.12.2020
Clients	6 772	5 668
Provisions pour créances douteuses	(168)	(462)
Total créances clients tiers	**6 604**	**5 206**
Clients, parties liées	1 170	1 601
Total créances clients	**7 774**	**6 807**

Note 12 - Autres créances

En KCHF	31.12.2021	31.12.2020
Avances et prêts aux salariés	43	25
Créances garanties	7	7
W.I.R.	50	85
Avances aux fournisseurs	4 724	520
Avances fiscales	28	141
Total créances clients	**4 852**	**778**

Note 13 - Stocks

En KCHF	31.12.2021	31.12.2020
Matières premières, approvisionnements	4 641	5 217
Provision pour dépréciation de stock matières premières	(31)	(529)
Produits en cours	4 577	3 243
Produits finis	2 606	3 970
Total stocks	**11 793**	**11 901**

Note 14 - Travaux en cours

En KCHF	31.12.2021	31.12.2020
Travaux en cours sur commandes	48 385	45 193
Facturation partielle	(25 840)	(18 350)
Total travaux en cours bruts	**22 545**	**26 843**
Avances reçues sur travaux en cours	(21 463)	(25 229)
Total travaux en cours nets	**1 082**	**1 614**

Montants présentés au bilan :

Travaux en cours actifs	1 635	2 290
Avances sur travaux en cours	(553)	(676)
	1 082	**1 614**
Montant des produits comptabilisés durant l'exercice	**14 552**	**14 310**

La variation des travaux en cours nets se monte à KCHF -532 pour l'année 2021 (KCHF -4'547 pour l'année 2020).

Note 15 - Immobilisations corporelles

En KCHF	Terrains et immeubles [1]	Installations techniques et équipements	Outillages industriel et commercial	Autres immobili-sations	Immobili-sations en cours	Total
	Au 31.12.2021					
Valeur d'acquisition						
Etat au 01.01.2021	35 783	36 862	6 085	3 820	1 826	**84 376**
Acquisitions	-	254	-	66	17	**337**
Sortie	(23)	(147)	(91)	(486)	-	**(747)**
Reclassements	-	1 749	-	-	(1 749)	**-**
Etat au 31.12.2021	**35 760**	**38 718**	**5 994**	**3 400**	**94**	**83 966**
Amortissements						
Etat au 01.01.2021	24 426	27 846	5 912	3 391	-	**61 575**
Amortissements	544	1 312	98	128	-	**2 082**
Sortie	(23)	(147)	(91)	(486)	-	**(747)**
Etat au 31.12.2021	**24 947**	**29 011**	**5 919**	**3 033**	**-**	**62 910**
Total net (*)	**10 813**	**9 707**	**75**	**367**	**94**	**21 056**
(*) Dont acquisition en leasing	**-**	4 783	-	**-**	-	**4 783**
Valeur d'assurance incendie	37 391	41 573				**78 964**

[1] La rubrique Terrains et immeubles comprend pour KCHF 5'120 de terrains au 31.12.2021. Ce poste contient des terrains non bâtis proches de l'usine. Cette rubrique présente également des installations sur immeubles pour KCHF 335 au 31.12.2021.

Les valeurs comptables nettes des immobilisations corporelles en leasing sont de KCHF 4'783 au 31.12.2021.

En KCHF	Terrains et immeubles [1]	Installations techniques et équipements	Outillages industriel et commercial	Autres immobili-sations	Immobili-sations en cours	Total
	Au 31.12.2020					
Valeur d'acquisition						
Etat au 01.01.2020	35 783	37 266	6 078	3 547	2 475	**85 149**
Acquisitions	-	111	-	182	88	**381**
Cessions	-	(1 019)	1	(135)	-	**(1 153)**
Reclassements	-	504	7	226	(737)	**-**
Etat au 31.12.2020	**35 783**	**36 862**	**6 086**	**3 820**	**1 826**	**84 377**
Amortissements						
Etat au 01.01.2020	23 829	27 622	5 763	3 471	-	**60 685**
Amortissements	597	1 229	148	55	-	**2 029**
Cessions	1	(1 005)	2	(135)	-	**(1 137)**
Etat au 31.12.2020	**24 427**	**27 846**	**5 913**	**3 391**	**-**	**61 577**
Total net (*)	**11 356**	**9 016**	**173**	**429**	**1 826**	**22 800**
(*) Dont acquisition en leasing	**-**	3 600	-	-	1 634	**5 233**
Valeur d'assurance incendie	37 391	47 176				**84 567**

[1] La rubrique Terrains et immeubles comprend pour KCHF 5'120 de terrains au 31.12.2020. Ce poste contient des terrains non bâtis proches de l'usine. Cette rubrique présente également des installations sur immeubles pour KCHF 481 au 31.12.2020.

Les valeurs comptables nettes des immobilisations corporelles en leasing sont de KCHF 3'600 activé plus KCHF 1'634 en cours d'acquisition au 31.12.2020.

Note 16 - Immobilisations incorporelles

En KCHF	Au 31.12.2021				
	Frais de développement	Droits de brevets	Licences et développements informatiques	Immobilisations en cours	Total
Valeur d'acquisition					
Etat au 01.01.2021	188	227	2 242	138	**2 795**
Transfert	-	-	-	-	**-**
Sortie	(138)	-	(56)	-	**(194)**
Reclassements	138	-	-	(138)	**-**
Etat au 31.12.2021	**188**	**227**	**2 186**	**-**	**2 601**
Amortissements					
Etat au 01.01.2021	188	227	2 154	-	**2 569**
Amortissements	-	-	46	-	**46**
Sortie	-	-	(56)	-	**(56)**
Etat au 31.12.2021	**188**	**227**	**2 144**	**-**	**2 559**
Total net	**-**	**-**	**42**	**-**	**42**

En KCHF	Au 31.12.2020				
	Frais de développement	Droits de brevets	Licences et développements informatiques	Immobilisations en cours	Total
Valeur d'acquisition					
Etat au 01.01.2020	282	133	2 365	138	**2 918**
Cessions	-	-	(123)	-	**(123)**
Reclassements	(94)	94	-	-	**-**
Etat au 31.12.2020	**188**	**227**	**2 242**	**138**	**2 795**
Amortissements					
Etat au 01.01.2020	282	133	2 226	-	**2 641**
Amortissements	(94)	94	51	-	**51**
Cessions	-	-	(123)	-	**(123)**
Etat au 31.12.2020	**188**	**227**	**2 154**	**-**	**2 569**
Total net	**-**	**-**	**88**	**138**	**226**

Note 17 - Parties liées

Filiale comprise dans le périmètre de consolidation

	Siège	Activité	En KCHF	31.12.2021	31.12.2020
			Capital social	% Intérêts	% Intérêts
Efimex SA en liquidation	Aigle	Etude, planification et réalisation de constructions de toute nature	600	100	100

Soldes au bilan avec des parties liées :

En KCHF	31.12.2021	31.12.2020
Créances auprès de parties liées	**1 170**	**1 601**
- Cimolai SpA	1 170	1 518
- Cimolai ASC Srl	-	83
Dettes envers des parties liées	**285**	**882**
- Cimolai SpA	93	540
- Cimolai ASC Srl	192	342

Transactions réalisées avec des parties liées :

En KCHF	2021	2020
Ventes de biens et prestations de service	**3 902**	**1 182**
- Cimolai SpA	3 902	1 099
- Cimolai ASC Srl	-	83
Achats de biens et services	**581**	**500**
- Cimolai SpA	581	500

Note 18 - Comptes de régularisation

Actifs de régularisation

En KCHF	31.12.2021	31.12.2020
Produits à recevoir	1	210
Charges payées d'avance	550	886
Total Actifs de régularisation	**551**	**1 096**

Passifs de régularisation

En KCHF	31.12.2021	31.12.2020
Charges à payer	838	942
Produits reçus d'avance	56	67
Total Passifs de régularisation	**894**	**1 009**

Note 19 - Dettes financières

En KCHF	31.12.2021	31.12.2020
Emprunt hypothécaire - part à court terme[2)]	300	300
Crédit-relais covid-19 - garantie fédérale	83	-
Total Dettes financières à court terme	**383**	**300**
Emprunt hypothécaire - part à long terme[2)] - échéance 2027	1 000	1 300
Crédit-relais covid-19 - garantie fédérale	417	500
Total Dettes financières à long terme	**1 417**	**1 800**
Total Dettes financières	**1 800**	**2 100**
[2)] Taux moyen	2.20%	2.20%

Afin de garantir les besoins en liquidités, Zwahlen et Mayr S.A. a contracté un crédit COVID-19 cautionné pour un total de CHF 500'000. Le taux d'intérêt est de 0.0%. Les conditions de taux peuvent être adaptées aux évolutions du marché au 31 mars de chaque année, la première fois au 31 mars 2021, selon les prescriptions du Département fédéral des finances. La date d'échéance maximum prévue pour rembourser le crédit COVID-19 est de 8 ans suivant la date d'octroi du crédit (26 mars 2020).

Le remboursement du crédit COVID-19 est prévu comme suit :
- CHF 41'700, semestriellement, au 31 mars et au 30 septembre, la première fois le 31 mars 2022.
La dernière tranche d'amortissement comprend le montant alors restant.

Pendant la durée du recours au crédit COVID-19, l'entreprise ne peut pas distribuer de dividendes ni de tantièmes, ni rembourser des apports en capital. De plus, d'autres restrictions s'appliquent à l'octroi et au remboursement de prêts à des sociétés du groupe et aux propriétaires.

Conformément aux dispositions relatives à la perte de capital et/ou au surendettement selon l'art. 725 CO, le crédit COVID-19 cautionné à hauteur de CHF 500'000 n'est pas considéré comme du capital étranger jusqu'au 31 mars 2022 (art. 24 de la loi sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19).

Note 20 - Engagements

Engagements de leasing financiers

En KCHF	31.12.2021	31.12.2020
A un an	1 010	1 084
A deux ans	718	1 037
A trois ans	211	745
A quatre ans	-	219
A cinq ans	-	-
Total	**1 939**	**3 085**

Engagements en faveur de tiers

En KCHF	31.12.2021	31.12.2020
Cautionnements et garanties bancaires sur travaux effectués - Unité Constructions Métalliques	4 052	5 993
Total	**4 052**	**5 993**

Actifs mis en gage

En KCHF	31.12.2021	31.12.2020
Terrains et immeuble (valeur au bilan)	10 813	11 356
Constitution de gages	12 200	12 200
Utilisation de gages	12 200	12 200

Les garanties sont accordées par les banques au travers de garanties de restitution d'acompte ainsi que des garanties de bonne fin de travaux. Ces engagements sont donnés dans le cadre de marchés conclus avec nos clients constructions métalliques et tubes inox.

Ces actifs ont été mis en gage en faveur des banques afin de garantir les dettes bancaires (Note 15). Ils sont matérialisés par 2 cédules hypothécaires en 1er rang enregistrées sous les no 212365 et 212366 respectivement de KCHF 4'200 et KCHF 1'800 sur les parcelles no 1241 et no 1224 sises à Aigle. Une autre cédule en 1er rang enregistrée sous le no 256363 liée aux parcelles no 1168 et 1385 a été augmentée à KCHF 3'200 et a également été mise en gage. La cédule précédemment libre de gage, en 2ème rang sur les parcelles 1168, 1224, 1241 et 1385 a été transformée en cellule de registre (ID.001-1998/003264), a été augmentée de KCHF 2'000 à KCHF 3'000 et a ensuite également été mise en gage en faveur d'une banque.

Actifs et Passifs éventuels

Aucun élément justifiant une mention dans le présent rapport n'a été identifié au 31.12.2021.

Note 21 - Provisions

En KCHF

Total provisions	Provision pour litiges	Provision pour restructuration	Total
Etat au 1er janvier 2021	720	-	720
Constitution	-	-	-
Utilisation	-	-	-
Transfert	-	-	-
Dissolution	(120)	-	(120)
Etat au 31 décembre 2021	**600**	**-**	**600**
dont provisions à long terme	-	-	-

Le montant provisionné correspond à des anciens litiges de travaux de construction, en cours de règlement.

En KCHF

Total provisions	Provision pour litiges	Provision pour restructuration	Total
Etat au 1er janvier 2020	1 201	-	1 201
Constitution	-	-	-
Utilisation	-	-	-
Transfert	-	-	-
Dissolution	(481)	-	(481)
Etat au 31 décembre 2020	**720**	**-**	**720**
dont provisions à long terme	-	-	-

Note 22 - Capital actions

	Droit de vote[1]	31.12.2021	31.12.2020
Actions au porteur			
Nombre d'actions au porteur, valeur nominale de CHF 200.00	57.26%	40 200	40 200
En KCHF		8 040	8 040
Sitindustrie Suisse SA	38.73%	27 190	27 189
Actions nominatives			
Nombre d'actions nominatives, valeur nominale de CHF 200.00	42.74%	30 000	30 000
En KCHF		6 000	6 000
Sitindustrie Suisse SA	42.74%	30 000	30 000
Valeur nominale totale du capital-actions en KCHF		**14 040**	**14 040**

[1] Situation au 31 décembre 2021

Note 23 - Prévoyance en faveur du personnel

Avantages / engagements économiques et charges de prévoyance (KCHF)	Excédent de couverture / découvert (-)	Part économique de l'entité		Variation par rapport à l'exercice précédent et avec effet sur le résultat durant l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les frais de personnel	
	31.12.2021	31.12.2021	31.12.2021			2021	2020
Institution de prévoyance	- [1]	-	-	-	610	610	648
Total	-	-	-	-	610	610	648

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée au 31.12.2021 ni au 31.12.2020.
La Caisse de prévoyance ZM au sein de la Fondation Collective Trianon présente un degré de couverture estimé[1]
à fin 2021 de 116.0% (2020 : 107.8%).
Comme l'entier de la réserve de fluctuation des valeurs (objectif fixé à 25% au 31.12.2019) n'a pas été constitué à fin 2021,
Il n'existe pas d'excédent de couverture dans le sens de RPC 16.

[1] Les comptes de l'institution ne sont pas encore clôturés, il s'agit donc d'une estimation de la situation financière au 31.12.2021.

Avantages / engagements économiques et charges de prévoyance (KCHF)	Excédent de couverture / découvert (-)	Part économique de l'entité		Variation par rapport à l'exercice précédent et avec effet sur le résultat durant l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les frais de personnel	
	31.12.2020	31.12.2020	31.12.2020			2020	2019
Institution de prévoyance	-	-	-	-	648	648	675
Total	-	-	-	-	648	648	688

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée au 31.12.2020 ni au 31.12.2019.
La Caisse de prévoyance ZM au sein de la Fondation Collective Trianon présente un degré de couverture
à fin 2020 de 107.8% (2019 : 106.76%).
Comme l'entier de la réserve de fluctuation des valeurs (objectif fixé à 25% au 31.12.2019) n'a pas été constitué à fin 2020,
Il n'existe pas d'excédent de couverture dans le sens de RPC 16.

Note 24 - Principaux taux de change

	Cours de fin d'année 2021	Cours de fin d'année 2020
1 USD	0.91115	0.88395
1 EUR	1.03616	1.08155
1 GBP	1.23380	1.20870

Note 25. Evénements après la date de clôture

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 6 avril 2022 par le Conseil d'Administration, lequel a autorisé la publication. Les comptes annuels consolidés sont néanmoins soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 28 avril 2022.

Aucun événement qui aurait nécessité une modification de la valeur des actifs et des passifs ou d'une indication dans ce rapport ne s'est produit entre le 31 décembre 2021 et le 6 avril 2022.

Mazars SA
World Trade Center
Avenue Gratta-Paille 2
CH-1018 Lausanne

Tel: +41 21 310 49 49
www.mazars.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale ordinaire de Zwahlen et Mayr S.A., Aigle

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Zwahlen et Mayr S.A. et de sa filiale (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2021, le compte de résultat global consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés (pages 14 à 36) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe au 31 décembre 2021 ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du groupe ».

Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Eléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global du groupe et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise, il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

mazars

Evaluation des travaux en cours et avances sur travaux en cours

Elément clé de l'audit

La valeur comptable nette à l'actif du bilan au 31 décembre 2021 des travaux en cours est de KCHF 1'635 (2020 : KCHF 2'290) et celle pour les avances sur travaux en cours s'élève à KCHF 553 (2020 : KCHF 676).

Les travaux en cours et les avances sur travaux en cours représentent ainsi une part importante des états financiers.

En outre, les travaux en cours sont évalués selon la méthode dite de l'avancement, qui présente un degré de subjectivité important, notamment dans l'estimation du degré d'avancement des travaux ou des éventuels besoins de provisions pour garanties ou de l'estimation du résultat à la fin du projet. Le risque inhérent à ces positions est donc élevé en raison du caractère subjectif desdites estimations et hypothèses retenues par la Direction.

Les risques financiers tels que les pénalités contractuelles, les éventuelles dénonciations de contrat et / ou corrections/améliorations des travaux effectués ainsi que les revendications des différentes parties prenantes, revêtent également un degré d'estimation subjectif conséquent qui dépendent également des estimations et des hypothèses de la Direction.

Les travaux en cours et les avances sur travaux en cours sont présentés en note 14 des états financiers consolidés.

Notre réponse

Nous avons principalement effectué les travaux suivants :

- Vérification de l'existence du système de contrôle interne relatifs aux travaux en cours et avances sur travaux en cours. Appréciation du processus d'identification d'indicateurs de perte de valeur et acquisition de connaissance des contrôles y relatifs.
- Validation par échantillonnage et sur la base d'éléments probants (contrats, avenants, factures et feuilles d'heures) l'exhaustivité et l'exactitude des coûts activés et du degré d'avancement calculé.
- Entretiens avec la Direction sur les projets importants et examen des analyses de marge. Appréciation du caractère approprié des hypothèses et estimations de la Direction quant aux coûts à terminaison et provisions pour garantie.
- Demande de confirmations externes, examen des procès-verbaux de la Direction et, appréciation des provisions litiges constituées.
- Vérification du caractère approprié de l'information financière associée aux travaux en cours et avances en cours dans les notes aux états financiers consolidés

mazars

Autres points

Les comptes consolidés de Zwahlen et Mayr S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé dans son rapport en date du 31 mars 2021 une opinion non modifiée sur les comptes consolidés.

Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et les exigences légales. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, nous planifions et mettons en œuvre des mesures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des mesures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations fournies les concernant.

- Nous évaluons si l'établissement du bilan par le conseil d'administration selon le principe de la continuité de l'exploitation est adéquat et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes dans l'annexe aux états financiers consolidés ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit avec réserve ou défavorable. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par le groupe de la continuité de l'exploitation.
- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations données dans l'annexe et nous estimons si les états financiers consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et adéquats sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin de délivrer notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous avons la responsabilité exclusive de notre opinion d'audit.

Nous nous entretenons avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les faiblesses significatives éventuelles dans les contrôles internes constatées lors de notre audit.

Nous remettons au conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous confirmons avoir respecté les règles d'éthique professionnelles pertinentes relatives à l'indépendance, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui peuvent raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que, le cas échéant, sur les mesures visant à éliminer les menaces ou sur les mesures de protection prises.

Parmi les éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui en seraient liées excèderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.

mazars

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

MAZARS SA

Michael Ackermann
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Valentin Perroud
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 6 avril 2022

Gouvernance d'entreprise

L'organisation et les principes de la comptabilité et du contrôle financier de Zwahlen & Mayr SA répondent aux exigences de la loi, aux recommandations du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise (CSBP), à la directive Corporate Governance (DCG) de la SIX Swiss Exchange entrée en vigueur le 1er juillet 2002 et de ses révisions jusqu'au 31 décembre 2013 ainsi qu'aux statuts de la société. Sauf mention spécifique, les informations données dans ce rapport reflètent la situation au 31.12.2021.

1. Structure du groupe et actionnariat

1.1 Structure du Groupe

Zwahlen & Mayr SA, fondée le 21 juillet 1948 dont le siège est en Route Industrielle 18 - 1860 Aigle, regroupe une unité de production Constructions Métalliques et une unité de production Tubes Inox.

Elle détient une seule participation (100%) dans la société Efimex SA, en liquidation, entreprise générale de construction, ayant son siège social à Aigle, au capital de CHF 600'000. Lors de l'assemblée du 09 mars 2020 il a décidé de procéder à sa liquidation.

Zwahlen & Mayr SA est cotée au SIX Swiss Exchange depuis le 2 août 1996 sous le code ISIN **ZWM CH0002661731** et numéro de valeur **266'173.**

Au 31 décembre 2021, la capitalisation boursière de Zwahlen & Mayr SA s'élevait à **CHF 7'155'600.-**

Au 28 février 2022, la capitalisation boursière de Zwahlen & Mayr SA s'élevait à **CHF 7'638'000.-**

1.2 Actionnaires principaux

Au 31 décembre 2021, les actionnaires principaux de Zwahlen & Mayr SA étaient :

Nom	Actions détenues (nominatives)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	30'000	42,74

Nom	Actions détenues (porteurs)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	27'190	38,73

La société Sitindustrie Suisse SA est détenue à 100% par la société Cimolai depuis le 29 mars 2012.
La société n'a pas connaissance de pacte d'actionnaires sur les actions de Zwahlen & Mayr SA.

1.3 Participations croisées

Il n'existe aucune participation croisée.

2. Structure du capital

2.1 Capital émis et entièrement libéré

Le capital-actions émis de Zwahlen & Mayr SA s'élevait au 31 décembre 2021 à CHF 14'040'000.- Il est entièrement libéré.

2.2 Indications spécifiques concernant le capital autorisé et conditionnel

Zwahlen & Mayr SA n'a pas émis de capital autorisé ni conditionnel.

2.3 Modification du capital

Il n'y a pas eu de modification de capital intervenue au cours des trois derniers exercices.

2.4 Actions et bons de participation

Le capital-actions de Zwahlen & Mayr SA est divisé en 70'200 actions d'une valeur nominale de CHF 200 chacune, toutes entièrement libérées, dont 30'000 actions nominatives numérotées de 1 à 30'000 et 40'200 actions au porteur numérotées de 1 à 40'200.

Chaque action donne droit à une voix lors de l'assemblée générale, ainsi qu'à un dividende proportionnel à la valeur nominale de l'action.

Seules les actions au porteur sont cotées à la bourse SIX Swiss Exchange.
Le 9 janvier 2020, le Registre du commerce du canton de Vaud a donnée l'autorisation à la société d'avoir des actions au porteur conformément à la Loi Fédérale du 21 juin 2019 sur la mise en œuvre des recommandations du forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fin fiscales
Il n'existe pas de bons de participation.

2.5 Bons de jouissance

Il n'existe pas de bons de jouissance.

2.6 Restrictions de transfert et inscription des ''nominées''

Toutes les cessions ou transmissions d'actions nominatives sont soumises à l'agrément préalable du Conseil d'Administration. Cette restriction vaut également pour la constitution d'un usufruit ou d'un gage. En 2021 aucune demande à cet égard n'a été soumise au Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut refuser d'inscrire un acquéreur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire à part entière, si le nombre d'actions qu'il détient dépasse 10% du total des actions nominatives inscrites au Registre des actionnaires.

Les personnes morales et les sociétés de personnes ayant la capacité juridique qui se sont regroupées entre elles par des liens en capital et/ou en voix, par le biais d'une direction unique ou sous une forme analogue, ainsi que des personnes physiques ou morales, ou des sociétés de personnes qui agissent de façon coordonnée en vue d'éluder les restrictions en matière d'inscription, sont considérées comme un seul acquéreur du point de vue de cette disposition.

Le Conseil d'Administration peut également refuser l'inscription au Registre des actions si, sur sa demande, l'acquéreur n'a pas déclaré expressément avoir acquis les actions en son propre nom ou pour son propre compte.

Les titres nominatifs émis, actions ou certificats d'actions, mentionnent expressément que leur transfert et leur nantissement sont soumis à l'agrément du Conseil d'Administration, avec référence à l'article correspondant des statuts.

La levée des privilèges statutaires et des restrictions de transfert peut être décidée à la majorité simple des actionnaires, conformément au Code des obligations.

2.7 Emprunts convertibles et options

Il n'existe pas d'emprunts convertibles, ni d'options.

3. Conseil d'administration

3.1.a. Membres du Conseil d'Administration

Yves Bosson est administrateur depuis avril 2018, Président depuis avril 2021. Il est titulaire d'un diplôme d'expert en finance et controlling. Après six années d'activité auprès d'ATAG Fiduciaire Générale SA à Fribourg, il est entré au service de la société DuPont Polymer Powders Switzerland à Bulle comme responsable finance et administration. Il a par la suite participé à un large projet d'implémentation de SAP, essentiellement pour les modules finances, dans les diverses unités européennes du groupe DuPont de Nemours. Dès le 1er septembre 2008 et jusqu'à son départ le 30 septembre 2017, il a assumé la charge de directeur administratif et financier (CFO) chez Zwahlen et Mayr SA. Depuis le 1er octobre 2017, il occupe le rôle d'administrateur général du cycle d'orientation de la Gruyère pour le compte de l'Association des communes de la Gruyère à Bulle. Il est conseiller général de la ville de Bulle et président de la commission financière depuis 2010. De nationalité suisse, il réside en Suisse

Francesco Punzo est administrateur depuis avril 2016 et administrateur délégué depuis avril 2021. Il est titulaire d'un master en génie Civil de l'université Fédérico II, et une certification d'ingénieur. Il fait partie depuis le 2002 du Groupe Cimolai, avant comme Chef de projet puis comme Directeur Technique. Il a eu la responsabilité de la réalisation d'importantes structures métalliques, en Europe et dans le monde, dans les secteurs civile, industrielle et Oïl & Gas. Depuis début 2016, il a apporté son expertise technique et managériale, à la société Zwahlen & Mayr SA, pour la réalisation de projets en Suisse et pour le développement de la société. De nationalité italienne, il réside en Italie.

Roberto Raggiotto est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis avril 2012. Il est licencié en économie de l'Université de Trieste et possède également un diplôme de comptabilité. Il travaille depuis 1996 pour le compte du groupe Cimolai, auprès duquel il a exercé successivement les fonctions de comptable, de responsable du contrôle de gestion et enfin, depuis 2008, de directeur administratif et financier. En avril 2011 il devient administrateur de la société Romaro Engineering SRL en Italie. De nationalité italienne, il réside en Italie.

3.1.b. Membres du Conseil d'Administration

MM. Raggiotto et Punzo sont employés de la Société Cimolai Spa dans laquelle ils ont un rôle de direction opérationnelle comme indiqué dans le descriptif ci-dessus.

3.2 Autres activités et groupement d'intérêt

Aucun membre du Conseil d'Administration et de la direction n'a d'autres fonctions importantes que celles figurant dans les profils des membres du Conseil d'Administration (chiffre 3.1)

3.3 Interdépendances

Abrogé

3.4 Election et durée du mandat

3.4.1 Procédure d'élection et limitations de la durée du mandat

L'assemblée générale élit individuellement pour une durée d'un an :

- Les membres du Conseil d'Administration
- Le Président du Conseil d'Administration
- Les membres du Comité de rémunération
- Le représentant indépendant des actionnaires minoritaires

Lors de son assemblée générale du 29 avril 2021, l'assemblée générale a ratifié la proposition du Conseil d'Administration d'élire Monsieur Laurent Nicod Notaire-avocat à Monthey comme représentant indépendant jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se déroulera le 28 avril 2022.

Toutes les personnes élues au sein des organes ci-dessus sont rééligibles.

3.4.2 . Première élection et terme du mandat

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre	Membre depuis	Terme mandat	Exécutif/ non exécutif
Yves Bosson	CH	1961	Président	26.04.2018	Avril 2022	non exécutif
Roberto Raggiotto	I	1969		30.04.2012	Avril 2022	non exécutif
Francesco Punzo	I	1971		28.04.2016	Avril 2022	exécutif

3.5 Organisation interne

3.5.1 Répartition des tâches au sein du Conseil d'Administration

Outre les tâches inaliénables et intransmissibles décrites par la loi, le Conseil d'Administration définit les objectifs stratégiques et attribue les moyens humains et financiers pour les réaliser. Il examine régulièrement les règlements et directives qu'il a édictés et les adapte en fonction des besoins. Il contrôle en particulier l'efficacité des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne (SCI) de la société, ainsi que l'observation stricte du Règlement de cotation et des autres dispositions applicables de la SIX Swiss Exchange SA.

Le président du Conseil d'Administration assure la direction du conseil dans l'intérêt de la société. Il veille à ce que la préparation, la délibération, la prise de décisions et l'exécution de celles-ci se déroulent correctement. Il est le garant de l'information des membres du conseil et veille, en collaboration avec la direction, à mettre à leur disposition en temps utile les documents nécessaires.

Le Conseil d'Administration a institué trois comités du conseil : le comité exécutif, le comité d'audit et le comité de rémunération et nomination.

3.5.2 Composition, attributions et délimitation des compétences des comités du Conseil d'Administration

Comité exécutif du conseil

La supervision de la gestion courante de la société est déléguée au comité exécutif du Conseil d'Administration formé de Yves Bosson (président), Roberto Raggiotto et Francesco Punzo.

Le comité exécutif du conseil agit conformément à la stratégie décidée par le Conseil d'Administration et dans l'intérêt de la société. Il se tient régulièrement au courant de la marche des affaires, et contrôle le respect des budgets et l'application des procédures d'acquisition et de réalisation des affaires. Il s'assure que les risques significatifs de l'entreprise soient identifiés et maîtrisés. Il dispose dans ce cadre d'une compétence décisionnelle.

Comité d'audit

Le comité d'audit est formé de MM. Yves Bosson (président) et Roberto Raggiotto. Il bénéficie d'un accès sans restriction à tous les collaborateurs, documents, livres, archives et locaux de la société.

Le comité d'audit supervise les processus internes de reporting financier de la société et évalue l'efficacité du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de l'organe de révision externe. Il s'assure de l'indépendance de ce dernier et du suivi de ses recommandations par la direction. Il veille à la conformité de la comptabilité aux règles applicables en la matière et à la mise à disposition des collaborateurs des unités de production des informations financières indispensables à la conduite des affaires. Il dispose dans ce cadre d'une compétence décisionnelle.

Il fournit au Conseil d'Administration des recommandations relatives à la présentation des comptes statutaires et consolidés à l'assemblée générale.

Comité de rémunération et de nomination

Le comité de rémunération et nomination est composé de MM. Francesco Punzo et Roberto Raggiotto et qui ont été élus lors de l'assemblée générale du 29 avril 2021.

Le comité de rémunération et de nomination supervise la politique de rémunération de la société. Il veille à ce que les rémunérations soient en ligne avec le niveau pratiqué par les entreprises de la branche et en rapport avec la contribution réelle au succès de l'entreprise, sans créer de fausses incitations. Conformément aux dispositions de l'ORAb (Ordonnance sur les rémunérations abusives), il propose avec l'aval du Conseil d'Administration les limites

maximales des rémunérations pour l'année suivante ainsi que les montants complémentaires pour acceptation. Ceux-ci seront validés par l'assemblée générale.

Il établit un rapport à l'attention de l'assemblée générale sur les rémunérations versées aux membres du Conseil d'Administration et de la Direction générale.

Il prépare la procédure soumettant à l'assemblée générale des actionnaires les propositions de nomination d'administrateurs et propose au Conseil d'Administration les candidatures de membres de la direction, après avoir si nécessaire entendu les candidats.

3.5.3 Méthode de travail du Conseil d'Administration et de ses comités

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent, mais au moins quatre fois par an, soit tous les trimestres. La durée moyenne des séances est de 4 heures. L'ordre du jour et la documentation nécessaire sont envoyés avant les séances aux membres du conseil. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. Les directeurs sont, dans la règle, invités à participer à toute ou partie des séances avec voix consultative. En 2021, le Conseil d'Administration a tenu 4 séances, sur convocation de son président.

Le comité exécutif du conseil se réunit généralement 1 fois par trimestre en alternance avec une séance du Conseil d'Administration. Si la marche des affaires l'exige le président peut convoquer des séances. La durée moyenne des séances est de 4 heures. La Direction générale est invitée à participer aux séances avec voix consultative. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur information. En 2021, le comité exécutif a tenu 3 séances.

Le comité d'audit tient au minimum deux séances par année, sur la base des bouclements au 30 juin et au 31 décembre. La durée moyenne des séances est de 3 heures. Chaque séance fait l'objet d'une information au Conseil d'Administration. En 2021, le comité d'audit a tenu 2 séances, sur convocation de son président.

Le comité de rémunération et de nomination se réunit au moins une fois par année, en janvier pour approuver les augmentations de salaire proposées par la direction, arrêter les salaires les membres de la direction générale pour préparer les propositions de nomination à présenter au Conseil d'Administration. La durée moyenne des séances est de 2 heures. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. En 2021, le comité de rémunération et de nomination a tenu une séance.

Chaque comité prépare et instruit à l'attention du conseil d'administration les dossiers relatifs à leurs sphères de compétences.

Les administrateurs peuvent poser, lors des séances du conseil, toutes questions relatives à l'activité des comités précités.

3.6 Compétences

Outre les attributions intransmissibles et inaliénables découlant de l'art. 716a CO, le Conseil d'Administration se réserve en particulier les compétences suivantes :

- définition de la stratégie, en particulier du développement de secteurs d'activité et de marchés nouveaux,
- création ou dissolution des succursales et des sociétés détenues directement ou indirectement par l'entreprise,
- modification du capital - actions des sociétés détenues directement ou indirectement,
- détermination des règles applicables à l'acquisition ou à la vente des actions de la société,
- approbation du budget annuel de la société, du budget consolidé, de leurs adaptations en cours d'année et des investissements non prévus au budget,
- approbation des comptes annuels soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, et examen régulier des garanties financières et autres engagements hors bilan.

Le Conseil d'Administration a décidé dès l'assemblée générale 2021 de confier la conduite opérationnelle à un administrateur délégué M. Francesco Punzo. L'activité des secteurs des unités de productions seront coordonnées par un Directeur : Monsieur David Auer pour l'unité Tubes Inox. M. Christian Charpin pour l'unité Constructions Métalliques, il exercera également le rôle d'adjoint à l'administrateur délégué.

La gestion de l'administration et des finances est confiée à un directeur administratif et financier, qui porte la responsabilité de la gestion de son domaine de compétence, en particulier du bon fonctionnement du Système de contrôle interne (SCI). Ce directeur apporte en outre à la Direction, et aux collaborateurs le soutien administratif et financier nécessaire à la bonne marche des deux unités de production (comptabilité industrielle, suivi des encaissements, gestion de la trésorerie, étude du financement d'investissements, etc.).

Ensemble ces 3 Directeurs constituent la direction générale.

Le conseil d'Administration a décidé comptes tenus de la nouvelle structure de la Direction Générale de supprimer les deux comités de Direction : Charpente et Tubes.

3.7 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction

Avant chaque séance ordinaire du Conseil d'Administration, la direction de la société établit et fait parvenir aux administrateurs un document présentant les éléments importants de la marche des affaires de chacune des deux unités de production (entrées et portefeuille des commandes, chiffres d'affaires, résultats arrêtés à la fin du mois précédent, état des investissements, comparaison avec le budget, mention des affaires déficitaires, des litiges et des risques, etc.), le compte de perte et profits et le bilan de la société, l'état de la trésorerie, les garanties et les engagements hors bilan, et un rapport sur les systèmes qualité, sécurité, environnement (QSE), de contrôle interne (SCI) et de gestion des risques. Ces éléments sont présentés par les membres de la Direction générale et le cas échéant, commentés par les membres du comité exécutif. Les administrateurs peuvent ainsi obtenir toutes les informations souhaitées et faire toutes propositions utiles à la bonne marche de la société.

De même, avant chaque réunion ordinaire du comité exécutif, la direction de la société établit et fait parvenir aux membres de ce comité, un document présentant les éléments importants de la marche des affaires de chacune des deux unités de production (entrées et portefeuille de commandes, chiffres d'affaires, résultats arrêtés à la fin du mois précédent, état des investissements, comparaison avec le budget, mention des affaires déficitaires, des litiges et des risques, etc.), éléments présentés et commentés par les 3 membres de la Direction générale

La description du système de gestion des risques figure dans les annexes aux comptes statutaires en page 61.

4. Direction

4.1 Membres de la direction Générale

La gestion opérationnelle est assurée par l'Administrateur délégué est la Direction générale qui coordonne dans les deux unités de production la stratégie définie par le Conseil d'administration et l'allocation des ressources nécessaires.

En 2021, la direction Générale est composée comme suit

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre
Francesco Punzo	IT	1971	Administrateur Délégué
Christian Charpin	CH/F	1955	Directeur Coordinateur de l'Unité CM
Guido Bigoni	IT	1972	Directeur adm. et financier
David Auer	CH	1966	Directeur Coordinateur de l'Unité TI

Francesco Punzo : sa carrière professionnelle est décrite dans les membres du Conseil d'Administration.

Christian Charpin est depuis avril 2021 directeur coordinateur de l'unité Constructions métalliques, et adjoint de l'administrateur délégué. Entré au service de la société en octobre 2006, comme directeur d'Efimex Entreprise générale, société du groupe Zwahlen & Mayr, il a été nommé gérant de la succursale ZM-France en juillet 2007.

Ingénieur diplômé de l'IPI de Colmar (F), il a exercé son activité dans diverses sociétés du groupe Bouygues durant près de quinze ans, avant de diriger, huit années durant, l'entreprise générale de construction SEICCF active en Pologne, Hongrie, Roumanie et Russie. Double national suisse et français, il réside en Suisse

Guido Bigoni, est directeur administratif est financier depuis le 1er octobre 2017. Il est licencié en économie de l'Université de Bologne (IT), titulaire d'un diplôme de géomètre, et possède également un diplôme de comptabilité. Il travaille depuis 2016 pour le compte du groupe Cimolai auprès duquel il a exercé la fonction de directeur administratif et financier pour les affaires du groupe au Venezuela. Il a également travaillé pendant 9 ans pour la société italienne Trevigroup, active dans les domaines du génie civil et des activités pétrolières, pour laquelle il a exercé successivement la fonction de comptable en Italie avant d'assumer le rôle de Directeur administratif pour l'entreprise Petreven (Trevigroup) au Venezuela également et qui est active dans le secteur du forage pétrolier. De nationalité Italienne, il réside en Suisse.

David Auer est directeur commercial depuis janvier 2001. A la suite de l'assemblée générale d'avril 2021, il a en charge la coordination de l'Unité Tubes Inox. Titulaire d'un CFC d'employé de commerce, il est entré au service de la société en novembre 1998 comme chef de vente. Fondé de pouvoir depuis juillet 2000, il assume la tâche de responsable commercial de l'unité Tubes Inox. Avant son entrée dans la société, il a été chef de vente chez Rüegger SA à Crissier. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

La Direction générale se réunit aussi souvent que nécessaire, mais en général une fois par trimestre, afin de discuter de la marche des affaires et de l'activité opérationnelle des unités de production respectives. Chaque séance fait l'objet d'un commentaire lors du comité exécutif du conseil suivant. Des membres de ce dernier peuvent assister aux séances, afin de se tenir au courant de la marche des affaires.

4.2 Autres activités ou groupement d'intérêts

Il n'y a pas d'autres activités importantes ou mandats politiques autres que ceux figurant ci-dessus dans les profils individuels des membres de la direction.

4.3 Contrats de management

Il n'existe pas de contrat de management confié à des tiers.

5. Rémunération, participations et prêts

5.1. Contenu et procédure des rémunérations et des programmes de participation

Tous les membres du Conseil d'Administration reçoivent une rémunération fixe en fonction de leur responsabilité au sein du conseil et des comités. Le Conseil d'Administration peut demander des prestations spécifiques à l'un de ses membres. La rémunération de celles-ci est fixée par le conseil qui la détermine en fonction du temps nécessaire et la complexité du sujet traité. Si ces dernières, rajoutées aux rémunérations usuelles, dépassent les limites maximales fixées par l'assemblée générale, les montants supérieurs à la limite autorisée seront validés à posteriori par l'assemblée générale suivante. Il n'est pas fait appel à des conseils extérieurs.

Aucune des rémunérations ci-dessus ne dépend des résultats de la société.

Le montant des honoraires annuels du président du Conseil d'Administration est fixé CHF 15'000, identique à celui des autres membres. Aucun mandat spécifique n'a été demandé à un membre du Conseil d'Administration.
Comptes tenus de la situation conjoncturelle et ses effets sur de la société, il a été décidé, que les indemnités pour 2021 à titre exceptionnel pour l'ensemble des administrateurs seraient diminuées de 20% ce qui les portent à 12'000 CHF.

La fixation annuelle de la rémunération des membres de la direction tient compte du coût de la vie ainsi que la moyenne des ajustements octroyés aux collaborateurs. Ces éléments peuvent être majorés ou minorés par décision du comité de rémunération en fonction de l'efficience de l'intéressé

La rémunération des membres du Conseil d'Administration, des directeurs et des membres des comités de direction est fixée par le comité de rémunération et de nomination une fois par an, cas particuliers réservés. Conformément

aux dispositions de l'ordonnance sur les rémunérations abusives, la rémunération globale du Conseil d'Administration n'a pas dépassée les limites maximales fixées par l'assemblée générale, soit CHF 55'000. La rémunération de la Direction Générale sur l'année 2021 s'est élevée à CHF 456'484 du fait de sa nouvelle composition de 3 membres.

Il n'est pas possible d'établir un benchmark sur les niveaux de rémunération, car les sociétés du secteur d'activité n'ont pas l'obligation de publier.

Aucun avantage ou prestation de sortie n'est prévu lors du départ d'un administrateur ou d'un membre de la direction de la société. En 2021 lors de leur départ, aucun membre de la Direction n'a bénéficié d'avantages.
De même, il n'a pas été versé de primes d'arrivée (« *golden handshakes* ») lors de l'arrivée des nouveaux administrateurs.
Les rémunérations qui ont été versées en 2021 aux membres du Conseil d'Administration et aux membres de la direction figurent dans les annexes aux comptes statutaires, conformément à l'article 663b bis CO.

Un rapport de rémunération détaille les rémunérations des membres du Conseil d'Administration et de la Direction générale, page 52.

6 Droits de participation des actionnaires

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Le Conseil d'Administration peut refuser d'inscrire un acquéreur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire à part entière, si le nombre d'actions qu'il détient dépasse 10% du total des actions nominatives inscrites au Registre des actionnaires.

Les statuts de la société ne dérogent pas à l'article 689 CO en ce qui concerne le droit de participation des actionnaires à l'assemblée générale ou de la représentation de leurs actions par des tiers librement désignés.

6.1 Quorums statutaires

L'assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections conformément aux articles 703 et 704 CO.

6.2 Convocation de l'assemblée générale

La convocation à l'assemblée générale se fait, vingt jours au moins avant la date de la réunion, par un avis inséré dans la *Feuille officielle suisse du commerce*. Elle figure en outre sur le site Internet de la société www.zwahlen.ch sous la rubrique "*investisseurs*" et la sous-rubrique ''*communiqué de presse*''

La convocation comporte les mentions exigées par l'art. 700 al. 2 CO. Elle mentionne en outre la mise à disposition des actionnaires, au siège de la société, du rapport de gestion et du rapport du réviseur externe, vingt jours au moins avant l'assemblée.

6.3 Inscription à l'ordre du jour

Une demande d'inscription à l'ordre du jour doit être effectuée selon l'art. 699 al. 3 et 4 CO.

Aux termes de l'art. 699 al. 3 CO, un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble 10% pour cent au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'assemblée générale. Des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de 1 million de francs peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La convocation et l'inscription d'un objet à l'ordre du jour doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions.

Conformément à l'art. 699 al. 4 CO, si le conseil d'administration ne donne pas suite à cette requête dans un délai convenable, la convocation est ordonnée par le juge, à la demande des requérants.

Toute demande d'inscription d'un objet à l'ordre du jour doit être reçue par la société au plus tard le 28 février de l'année de l'assemblée générale. Ce délai et la date limite sont rappelés dans la convocation publiée dans la *Feuille officielle suisse du commerce*.

6.4 Inscription au registre des actions

La société ne connaît pas de règle statutaire régissant la date limite d'inscription des détenteurs d'actions nominatives au registre des actionnaires.

7 Prise de contrôle et mesures de défense

7.1 Obligation de présenter une offre

La société n'a pas de clause d'*opting out / opting up* dans ses statuts.

7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle

Il n'existe aucune clause relative aux prises de contrôle dans la société. Zwahlen & Mayr SA n'a notamment pas conclu d'accord relatif aux prises de contrôle avec les membres du Conseil d'Administration, le directeur général ou d'autres membres dirigeants.

8. Organe de révision

8.1 Durée du mandat de révision et durée de fonction du réviseur responsable

L'assemblée générale des actionnaires du 29 avril 2021 a nommé comme réviseur externe, pour un an, la société de révision Mazars à Lausanne.

Le réviseur responsable du mandat de révision 2021 est M. Mickael Ackermann

8.2 Honoraires de révision

Les honoraires 2021 de la Fiduciaire Mazars SA pour l'audit intermédiaire et final représentent un montant de CHF 52'000.-

8.3 Honoraires supplémentaires

Un honoraire de CHF 2'000 - a été facturé pour un rapport à destination de l'organe de révision de l'actionnaire majoritaire et pour des services liés à la fiscalité des entreprises. L'audit sur l'égalité salariale imposée par la loi du même nom été facturée par le réviseur CHF 4'000.-

8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Le comité d'audit du Conseil d'Administration a pour tâche de contrôler régulièrement l'efficacité du réviseur externe et de s'assurer de la qualité, de l'intégrité et de la transparence de ses rapports. Il analyse avant l'audit final le programme et les procédures y relatives. A l'issue, en collaboration avec les réviseurs, il examine les résultats. Avant l'assemblée générale, le comité d'audit évalue les performances, l'indépendance et les honoraires du réviseur. Sur la base de son étude, il propose au Conseil d'Administration de soumettre sa candidature à l'assemblée des actionnaires.

La vérification du SCI est faite de manière régulière ou sous mandat du comité d'audit. Sur la base des constations qui en résultent, des recommandations sont faites au comité d'audit afin d'améliorer son efficacité.
En 2021, le suivi et le développement du SCI a fait l'objet de deux séances entre le comité d'audit et la direction.

Le réviseur externe établit deux management letters, l'une pour les comptes intermédiaires du 30 juin, l'autre pour les comptes annuels 31 décembre. Elles contiennent des observations relatives aux postes importants du compte de pertes et profit et du bilan, ainsi que des recommandations pour remédier aux faiblesses constatées dans l'organisation. Les management letters sont présentées au comité d'audit et commentées par le réviseur.

En 2021 le réviseur externe a participé à deux séances du comité d'audit.

9. Politique d'information

La société donne régulièrement des informations commerciales et financières sur

- les modifications de l'organisation de la société,
- les constructions importantes en cours,
- les références de l'unité Constructions métalliques,
- les résultats financiers semestriels et annuels de la société.

La personne de contact pour toute information est : M. Guido Bigoni Directeur Administratif et Financier (guido.bigoni@zwahlen.ch) adresse postale : Zwahlen & Mayr SA, Route Industrielle 18 1860 Aigle, Suisse, téléphone 024.468.46.46.
Les informations financières sont publiées dans le respect des règles édictées par SIX concernant la publicité événementielle, les communiqués étant disponibles lors de leur diffusion simultanément sur le site Internet de la société www.zwahlen.ch. Le lien "investisseurs" situé sur la page d'accueil du site permet un accès direct aux renseignements. Les informations générales et les données financières et de gouvernance d'entreprise sont disponibles en principe en français (système Push, http://zwahlen.ch/fr/relations-avec-les-investisseurs-2-2).
Les personnes qui souhaitent recevoir les informations financières de la société peuvent s'inscrire à une liste d'envoi à partir d'un formulaire publié sur le site (système pull, lien :
https://zwahlen.us19.list-manage.com/subscribe?u=e23a75dfffb783df836a558c4&id=0f3139bbdb

Les informations sur les résultats semestriels sont en outre communiquées dans les principaux journaux économiques de Suisse. Le rapport annuel de gestion est disponible sur demande auprès de l'administration de la société.

Rapport de rémunération

1. Introduction

Conformément aux dispositions en vigueur, ce rapport de rémunération communique les rémunérations du Conseil d'Administration et de la Direction Générale de Zwahlen & Mayr SA.
Il présente la politique et la structure des rémunérations ainsi que la nature et le montant de celles-ci au cours de la période sous revue, soit du 1er janvier au 31 décembre 2021. Il répond aux dispositions contenues dans l'ORAb qui exige des sociétés cotées en bourse l'établissement d'un rapport à l'attention des actionnaires.

2. Procédure et principe de fixation des rémunérations

2.1. Compétence

La rémunération des membres du Conseil d'Administration est fixée par le Comité de rémunération et de nomination. Il décide également en règle générale en début d'année de la rémunération globale de la Direction Générale. Les rémunérations du Conseil d'Administration et des membres de la Direction Générale, sont fixées par le Comité de rémunération, et sont comprises dans les limites autorisées par l'assemblée générale.

2.2. Principe pour la fixation des rémunérations

Les membres du Conseil d'Administration reçoivent une rémunération fixe en fonction de leur responsabilité au sein du conseil et des divers comités auxquels ils participent. Leur rémunération ne découle pas des résultats de la société. Celle-ci est fixée sur la base des montants maximaux autorisés par l'assemblée générale précédente, pour la période suivante.
Il n'existe pas de plan d'actions, ni d'options permettant aux administrateurs ou aux membres de la Direction Générale d'obtenir des actions à des conditions préférentielles.
Le Conseil d'Administration peut demander des prestations spécifiques à l'un de ses membres. La rémunération de celles-ci est fixée par le Comité de nomination et rémunération qui la détermine en fonction du temps nécessaire et de la complexité du sujet traité. Si la rémunération d'une prestation fournie en cours d'exercice ajoutée à la rémunération usuelle dépasse les limites maximales fixées par l'assemblée générale, le Conseil d'Administration demandera à celle-ci de valider a posteriori les montants complémentaires.

2.3. Rémunération de la Direction Générale

L'administrateur Délégué ne perçoit aucune rémunération pour ses fonctions au sein de la Direction Générale.

Du fait de la suppression de toutes formes de rémunérations variables au sein de la société, celle des membres de la Direction Générale ne comporte plus qu'une part fixe.
Celle-ci est inscrite dans le contrat de travail, elle est versée en 13 mensualités égales.

2.4. Frais

Il n'est payé aucun frais en numéraire à l'Administrateur délégué. Ses frais d'hébergement et de repas lorsqu'il est en Suisse pour Zwahlen & Mayr sont directement réglés par la société aux prestataires.
Outre le règlement sur l'indemnisation des frais, valable pour tous les collaborateurs, les frais de représentation octroyés à certains membres de la Direction Générale sont de mêmes natures que ceux alloués aux autres ayant droits. Ils ont été validés par l'administration fiscale du canton de Vaud.

2.5. Prestations de prévoyance

Aucune prestation de prévoyance extraordinaire n'est fournie aux membres de la Direction Générale. Ils ne bénéficient, comme l'ensemble des cadres inscrits au registre du commerce, d'un plan de prévoyance en primauté de cotisations. Les charges de prévoyance et les charges sociales englobent les cotisations de l'employeur aux assurances sociales ainsi que celles pour la prévoyance obligatoire et sur-obligatoire en faveur du personnel.

2.6. Contrat de travail

Il n'a pas été établi de contrat de travail avec l'administrateur délégué
Les membres de la Direction Générale disposent d'un contrat de durée indéterminée. Comme l'ensemble des cadres signataires ayant plus de dix années de service, le préavis au délai de congé est de six mois.

3. Montant des rémunérations pour 2021

3.1. Rémunération du Conseil d'Administration

La rémunération annuelle usuelle du président du Conseil d'Administration a été remenée au même niveau que celle des deux autres administrateurs soit CHF 15'000 bruts prorata temporis.
Comptes tenus de la situation conjoncturelle liée à la COVID-19, le Conseil d'administration a décidé pour 2021 de diminuer de 20% les indemnités de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration soit 12'000 CHF

L'impôt à la source pour les administrateurs non- résidents en suisse ou les cotisations sociales pour les résidents, sont retenus des montants précités.

Il a été indiqué également la part de l'indemnité payée pour 2021 à l'ancien président Luigi Mion dont le mandat a pris fin lors de l'assemblée générale de 2021

2021

Fonction	**Nom Prénom**	Montant brut CHF	Montant net CHF
Président du Conseil	Bosson Yves	12'000	11'325
Membre	Raggiotto Roberto	12'000	9'000
Membre	Punzo Francesco	12'000	9'000
Fin de mandat	Mion Luigi	6'666	5'000
Total		**42'666**	**34'325**

2020

Fonction	**Nom Prénom**	Montant brut CHF	Montant net CHF
Président du Conseil	Mion Luigi	25'000	18'750
Membre	Raggiotto Roberto	15'000	11'250
Membre	Punzo Francesco	15'000	11'250
Membre	Bosson Yves	15'000	14'077
Total		**70'000**	**55'327**

Les montants indiqués ci-dessus représentent la rémunération globale versée aux membres du conseil d'administration.

3.2. Rémunération de la Direction Générale

Jusqu'à l'ensemble générale du 28 avril 2021, la Direction générale était composée du Directeur Général M. Eric Aigroz. Le rapport de rémunération indiquait la rémunération globale des autres membres de la Direction.

A compter du 1er mai 2021, la direction Générale compte trois membres, MM. Charpin, Bigoni et Auer. Les comités de Direction ayant été supprimés comme détaillés dans la gouvernance d'entreprise, pour 2021 il a été établi deux tableaux afin de refléter ce changement. Selon les prescriptions, la rémunération de M. Auer étant la plus élevée est indiquée.

La rémunération de la Direction Générale ne comporte qu'une part fixe.

En 2021, il n'a été octroyé aucune augmentation aux membres de la Direction générale. Aucun n'a eu de revalorisation du fait de ses nouvelles responsabilité.

2021 depuis le 1 mai

	Rémunération Fixe	**Rémunération Variable**	**Charges sociales**	**Total**
Auer David	112'347	0	21'395	133'742
Autres membres	191'583	0	46'121	237'704
Direction Générale	**303'930**	**0**	**67'516**	**371'446**

2021 jusqu'au 30 avril

	Rémunération Fixe	**Rémunération Variable**	**Charges sociales**	**Total**
Aigroz Eric	72'160	0	12'878	85'038

2020

Nom Prénom	**Rémunération Fixe**	**Rémunération Variable**	**Charges sociales**	**Total**
Aigroz Eric	234'520	0	37'515	272'035

3.3. Rémunération des autres membres des comités de direction

2021

Suppression des deux comités

2020

	Rémunération Fixe	**Rémunération Variable**	**Charges sociales**	**Total**
	573'003	0	129'613	704'616

L'augmentation de l'enveloppe globale de la Direction générale, est la conséquence de sa nouvelle structure.
Au préalable, constituée d'une seule personne, elle est formée désormais de 3 membres.

3.4. Rémunérations versées à d'anciens membres des organes

Aucune rémunération n'a été versée à d'anciens membres des organes durant l'exercice écoulé.

3.5. Attributions d'actions ou d'options au cours de l'exercice

Aucune action ni option n'a été attribuée ou vendue à un prix préférentiel durant l'exercice écoulé, et aucun membre du Conseil d'administration ou de la Direction générale ne détient d'actions de la société.

3.6. Honoraires supplémentaires et indemnités de départ

Aucun honoraire ni indemnité de départ n'a été accordés durant l'exercice écoulé.

3.7. Prêts aux organes

Aucun prêt n'a été consenti durant l'exercice écoulé et aucun prêt n'est accordé à ce jour.

4. Approbation du rapport de rémunération

Ce rapport de rémunération assure la transparence du système de rémunération et met en évidence les montants versés par Zwahlen & Mayr SA en 2021 à son Conseil d'Administration et à sa Direction générale, instances soumises à l'ORAb.
Le Conseil d'Administration soumettra le montant de la rémunération à l'approbation de l'assemblée générale du 28 avril 2022.

Mazars SA
World Trade Center
Avenue Gratta-Paille 2
CH-1018 Lausanne

Tel: +41 21 310 49 49
www.mazars.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale ordinaire de Zwahlen et Mayr S.A., Aigle

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération (pages 52 à 54) de Zwahlen et Mayr S.A. pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération ci-joint. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 de l'ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération, ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de Zwahlen et Mayr S.A. pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

MAZARS SA

Michael Ackermann
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Valentin Perroud
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 6 avril 2022

COMPTES STATUTAIRES
Bilan

EN KCHF	31.12.2021	31.12.2020
ACTIFS		
Liquidités et équivalents de liquidités	2 573	4 998
Créances clients envers des tiers	6 014	4 761
Créances clients, parties liées	1 170	1 601
Créances fiscales	1 699	1 707
Autres créances	4 852	774
Stocks	7 861	8 197
Travaux en cours	22 000	26 119
Actifs de régularisation	552	1 096
Total actifs circulants	**46 721**	**49 253**
Terrains et immeubles	8 485	8 982
Installations techniques et équipements	6 521	6 003
Outillage industriel et commercial	75	173
Autres immobilisations corporelles	360	420
Immobilisations en cours	94	1 826
Immobilisations corporelles	**15 535**	**17 404**
Autres immobilisations incorporelles	42	88
Immobilisations en cours	-	138
Immobilisations incorporelles	**42**	**226**
Total actifs immobilisés	**15 577**	**17 630**
TOTAL ACTIFS	**62 298**	**66 883**

COMPTES STATUTAIRES
Bilan

EN KCHF	31.12.2021	31.12.2020
PASSIFS		
Fournisseurs envers des tiers	4 876	3 745
Fournisseurs, parties liées	285	882
Part à court terme des engagements de leasing	1 011	1 084
Dettes bancaires portant intérêts	383	300
Avances sur travaux en cours	21 463	25 229
Dettes fiscales	56	96
Autres créanciers	258	630
Autres créanciers, stés du Groupe portant intérêts	293	293
Passifs de régularisation	894	1 009
Provisions pour frais de recherche et développement	400	400
Provisions pour litiges et risques produits	600	720
Provision pour risques industriels et travaux de garantie	1 377	1 377
Capitaux étrangers à court terme	**31 896**	**35 765**
Dettes bancaires portant intérêts	1 417	1 800
Engagements de leasing à long terme portant intérêts	928	2 001
Capitaux étrangers à long terme	**2 345**	**3 801**
Total capitaux étrangers	**34 241**	**39 566**
Capital-actions	**14 040**	**14 040**
Réserve légale issue du bénéfice	**2 814**	**2 814**
Réserve légale issue du bénéfice	1 100	1 100
Report de bénéfice de l'exercice précédent	9 363	9 136
Résultat de l'exercice	740	227
Réserves facultatives issues du bénéfice / pertes cumulées	**11 203**	**10 463**
Total capitaux propres	**28 057**	**27 317**
TOTAL PASSIFS	**62 298**	**66 883**

COMPTES STATUTAIRES
Compte de résultat

En KCHF	2021	2020
Chiffre d'affaires net	55 583	46 052
Variation des travaux en cours	(4 118)	(2 803)
Variation des stocks produits finis et semi-finis	(174)	(929)
Autres produits d'exploitation	1 204	693
Total des produits d'exploitation	**52 495**	**43 013**
Matières premières, consommables et marchandises	(23 728)	(17 003)
Services, jouissance de biens de tiers	(10 251)	(9 917)
Frais de personnel	(14 755)	(13 891)
Autres charges d'exploitation	(73)	392
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)	**3 688**	**2 594**
Amortissements	(2 252)	(2 039)
Résultat opérationnel (EBIT)	**1 436**	**555**
Charges financières	(978)	(572)
Produits financiers	400	280
Résultat avant impôts	**858**	**263**
Impôts sur le bénéfice	(118)	(36)
Résultat net de la période	**740**	**227**

Notes aux états financiers statutaires

Information sur les principes utilisés dans les comptes annuels :
Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier des articles sur la tenue de la comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du code des obligations (art. 957 à 962).

Les principes suivants ont été utilisés dans les comptes annuels :

Stocks

Les stocks de matières premières, produits finis ou en cours sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût et la valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs des matières et, le cas échéant, les coûts directs de main d'œuvre, ainsi que les frais généraux de production encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les sorties de stocks sont effectuées en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

Travaux en cours

Les commandes en cours réalisées pour des tiers sont évaluées au prix de vente net, y compris la marge bénéficiaire, évaluée avec prudence et calculée au prorata de l'avancement des travaux. L'évaluation est effectuée sur la base de la marge finale estimée. Pour les chantiers déficitaires, la perte finale estimée est provisionnée immédiatement.
Des réserves sur les stocks et les travaux en cours ont été constituées dans les limites fiscalement admises.

COMPTES STATUTAIRES
Annexe

En KCHF

1. Informations et commentaires concernant certains postes du bilan

	31.12.2021	31.12.2020
Créances clients envers des tiers	6 182	5 223
Provision pour pertes sur débiteurs	(168)	(462)
Total Créances clients envers des tiers	**6 014**	**4 761**
Créances clients, parties liées	1 170	1 601
Matières premières,approv. et matières consom.	2 978	2 500
Provision pour dépréciation de stock matières premières	(31)	(529)
Produits en cours et intermédiaires	3 177	3 496
Produits finis et marchandises	1 737	2 731
Total Stocks	**7 861**	**8 197**

2. Dissolution de réserves latentes

31.12.2021	31.12.2020
-	**2 381**

3. Engagements en faveur de tiers (nombre)

31.12.2021	31.12.2020
26	32

4. Moyenne annuelle des emplois à plein temps

	31.12.2021	31.12.2020
	inférieur à 250 EPT	inférieur à 250 EPT

5. Participations importantes

		31.12.2021	31.12.2020
Société	**But**	**Part du capital**	**Part du capital**
		100%	100%
Efimex SA, Aigle en liquidation	Etude, planification et réalisation de constructions de toute nature	**Droits de vote**	**Droits de vote**
		100%	100%

6. Indications sur les actionnaires principaux

Nom	Actions détenues (nominatives)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	30 000	42.74%

Nom	Actions détenues (porteurs)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	27 190	38.73%

7. Actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise et des actifs grevés d'une réserve de propriété

	31.12.2021	31.12.2020
Actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise et des actifs grevés d'une réserve de propriété	8 485	8 982
Constitution de gages	12 200	12 200
Utilisation de gages	12 200	12 200

8. Engagements conditionnels

	31.12.2021	31.12.2020
Cautionnements et garanties bancaires sur travaux effectués - Unité Constructions Métalliques	4 052	5 993
Total Engagements conditionnels	**4 052**	**5 993**

9. Engagements de leasing

	31.12.2021	31.12.2020
A un an	1 010	1 084
Engagements de leasing financiers à court terme	**1 010**	**1 084**
A deux ans	718	1 037
A trois ans	211	745
A quatre ans	-	219
A cinq ans	-	-
Engagements de leasing financiers à long terme	**929**	**2 001**
Total engagements de leasing financiers	**1 939**	**3 085**

10. Indemnités pour chômage partiel encaissé

	31.12.2021	31.12.2020
	-	131

11. Evénement postérieur à la date du bilan

Aucun événement qui aurait nécessité une modification de la valeur des actifs et des passifs ou d'une indication dans ce rapport ne s'est produit entre le 31 décembre 2021 et le 6 avril 2022.

12. Financement Covid-19

Afin de garantir les besoins en liquidités, Zwahlen et Mayr S.A. a contracté un crédit COVID-19 cautionné pour un total de CHF 500'000. Le taux d'intérêt est de 0.0%. Les conditions de taux peuvent être adaptées aux évolutions du marché au 31 mars de chaque année, la première fois au 31 mars 2021, selon les prescriptions du Département fédéral des finances. La date d'échéance maximum prévue pour rembourser le crédit COVID-19 est de 8 ans suivant la date d'octroi du crédit (26 mars 2020).

Le remboursement du crédit COVID-19 est prévu comme suit :
- CHF 41'700, semestriellement, au 31 mars et au 30 septembre, la première fois le 31 mars 2022.
La dernière tranche d'amortissement comprend le montant alors restant.

Pendant la durée du recours au crédit COVID-19, l'entreprise ne peut pas distribuer de dividendes ni de tantièmes, ni rembourser des apports en capital. De plus, d'autres restrictions s'appliquent à l'octroi et au remboursement de prêts à des sociétés du groupe et aux propriétaires.

Conformément aux dispositions relatives à la perte de capital et/ou au surendettement selon l'art. 725 CO, le crédit COVID-19 cautionné à hauteur de CHF 500'000 n'est pas considéré comme du capital étranger jusqu'au 31 mars 2022 (art. 24 de la loi sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19).

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan au 31 décembre 2021

	31.12.2021	31.12.2020
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	9 363	9 136
Résultat de l'exercice	740	227
Bénéfice au bilan à disposition de l'AG	**10 103**	**9 363**
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-	-
Report en nouvel exercice	10 103	9 363
Dividendes	-	-
Bénéfice au bilan	**10 103**	**9 363**

Zwahlen & Mayr S.A., Aigle

Mazars SA
World Trade Center
Avenue Gratta-Paille 2
CH-1018 Lausanne

Tel: +41 21 310 49 49
www.mazars.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale ordinaire de Zwahlen et Mayr S.A., Aigle

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Zwahlen et Mayr S.A., comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 56 à 61) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels ».

Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Eléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

mazars

Evaluation des travaux en cours et avances sur travaux en cours

Elément clé de l'audit	Notre réponse
La valeur comptable nette à l'actif du bilan au 31 décembre 2021 des travaux en cours est de KCHF 22'000 (2020 : KCHF 26'119) et celle pour les avances sur travaux en cours s'élève à KCHF 21'463 (2020 : KCHF 25'229). Les travaux en cours et les avances sur travaux en cours représentent ainsi une part importante des états financiers. En outre, les travaux en cours sont évalués selon la méthode dite de l'avancement, qui présente un degré de subjectivité important, notamment dans l'estimation du degré d'avancement des travaux ou des éventuels besoins de provisions pour garanties ou de l'estimation du résultat à la fin du projet. Le risque inhérent à ces positions est donc élevé en raison du caractère subjectif desdites estimations et hypothèses retenues par la Direction. Les risques financiers tels que les pénalités contractuelles, les éventuelles dénonciations de contrat et / ou corrections/améliorations des travaux effectués ainsi que les revendications des différentes parties prenantes, revêtent également un degré d'estimation subjectif conséquent qui dépendent également des estimations et des hypothèses de la Direction.	Nous avons principalement effectué les travaux suivants : • Vérification de l'existence du système de contrôle interne relatifs aux travaux en cours et avances sur travaux en cours. Appréciation du processus d'identification d'indicateurs de perte de valeur et acquisition de connaissance des contrôles y relatifs. • Validation par échantillonnage et sur la base d'éléments probants (contrats, avenants, factures et feuilles d'heures) l'exhaustivité et l'exactitude des coûts activés et du degré d'avancement calculé. • Entretiens avec la Direction sur les projets importants et examen des analyses de marge. Appréciation du caractère approprié des hypothèses et estimations de la Direction quant aux coûts à terminaison et provisions pour garantie. • Demande de confirmations externes, examen des procès-verbaux de la Direction et, appréciation des provisions litiges constituées. • Vérification du caractère approprié de l'information financière associée aux travaux en cours et avances en cours dans les notes aux comptes annuels.

mazars

Autres points

Les comptes annuels de Zwahlen et Mayr S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé dans son rapport en date du 31 mars 2021 une opinion non modifiée sur les comptes annuels.

Responsabilité du conseil d'administration pour les comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, nous planifions et mettons en œuvre des mesures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des mesures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations fournies les concernant.

mazars

- Nous évaluons si l'établissement du bilan par le conseil d'administration selon le principe de la continuité de l'exploitation est adéquat et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités de la société à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes dans l'annexe aux comptes annuels ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit avec réserve ou défavorable. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par la société de la continuité de l'exploitation.

Nous nous entretenons avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les faiblesses significatives éventuelles dans les contrôles internes constatées lors de notre audit.

Nous remettons au conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous confirmons avoir respecté les règles d'éthique professionnelles pertinentes relatives à l'indépendance, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui peuvent raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que, le cas échéant, sur les mesures visant à éliminer les menaces ou sur les mesures de protection prises.

Parmi les éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui en seraient liées excèderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis

MAZARS SA

Michael Ackermann
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Valentin Perroud
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 6 avril 2022